

LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta **Depuis 1928**

APF HQ
Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 17 No. 37 | Mercredi, le 1er décembre 1982 | 24 pages 0.50

La Boîte à Popicos : une nouvelle saison importante

Par Guy Goyette

La Boîte à Popicos existe à peine depuis quatre ans et déjà la formule a fait ses preuves à travers tout l'ouest canadien. En prévision de l'ouverture de la cinquième saison, le Franco a interviewé la fondatrice de la Boîte à Popicos, Suzette Lagacé-Aubin, qui d'ailleurs est toujours aussi active à la Boîte.

Le terme vient d'un code postal: POP IC0. On a appelé d'abord la boîte dite surprise qu'on a ensuite qualifiée de Popicos: c'est un mot qui sonne couleur et surprise; ça demeure mystérieux car sa signification est indéfinie.

Le but principal de la Boîte c'est d'offrir du théâtre aux jeunes de l'Alberta et de l'ouest, créé spécifiquement pour eux, à leur niveau de langue et de culture.

En novembre 1978 on assistait à la première production. La première saison fut parrainée par CPF (Canadian Parents for French). Les fonds pour ce premier élan venaient du Fonds St-Jean, de l'Alberta Culture, ainsi que des écoles publiques et catholiques d'Edmonton. L'ACFA d'Edmonton a fourni les services d'un coordonnateur durant six semaines en vue de coordonner la première tournée dans la région d'Edmonton.

En juin 1979, avec l'incorporation légale d'une société à but non-lucratif, nous avions accès aux subventions fédérales.

Suzette Lagacé-Aubin a été la fondatrice de la Boîte à Popicos. Celle-ci doit beaucoup de son "lancement" à Judy Hayman, alors présidente régionale de CPF.

Le répertoire de base est une création collective. Justement pour répondre davantage aux besoins locaux, on veut créer sur place. "J'ai écrit moi-même trois pièces" nous dit Suzette.

Quant à ce qui concerne les comédiens, il faut découvrir les talents locaux, mais il y a une formation à faire. On doit puiser beaucoup de talents venant du Québec, puisque c'est pratiquement le seul endroit de formation en art dramatique de langue française au Canada.

Les ateliers, c'est un peu la formule de la troupe. "Nous avons un atelier de 15 minutes pour les 1-2-3e années et de 30 minutes pour les 4-5-6e années deux semaines avant le spectacle. Ceci s'applique pour Edmonton et région. Pour ce qui est de l'extérieur on envoie au préalable une documentation sur la troupe et la pièce afin que les enseignants puissent préparer les élèves."

Mais d'où nous vient Suzette Lagacé-Aubin?

"Avant 1978, je travaillais au Théâtre Français d'Edmonton, sous Eve Marie. J'avais auparavant obtenu un B.A. avec concentration en théâtre à l'Université d'Ottawa. Je suis originaire de Sudbury, en Ontario."

La première production de la Boîte à Popicos cette saison sera du 26 au 31 décembre 1982.

Le bureau de direction se compose de : Paul Ledet, Madeleine Monod, Stephen Heatly, Robert Simpson, Judy Hayman, Marcel Normandeau, Thérèse Dallaire et bien entendu, la présidente Suzette Lagacé-Aubin.

Voir POPICO page 2



C'est le 24 novembre dernier que La Boîte à Popicos célébrait son 5e anniversaire dans ses nouveaux locaux, l'ancienne église St-Thomas.

A Edmonton

L'école française: les parents agissent

En novembre 1981, un projet qui se basait sur l'école française voyait le jour. Le premier février 1982, lors d'une réunion spéciale de personnes invitées par l'A.C.F.A. provinciale, le document qui suit fut présenté pour étude. Il sollicitait une recherche approfondie qui pourrait définir les modalités d'une éducation française en Alberta. En voici le texte intégral:

"Les besoins des Franco-Albertains se font de plus en plus pressants. Tout en tenant compte de l'importance de la langue du pain, en l'occurence l'anglais, le moment est venu de formuler de façon dynamique un cadre qui permettra aux Franco-Albertains et aux Franco-Albertaines de survivre économiquement et de s'épanouir comme êtres humains. Dans cette optique vient s'insérer le projet d'Institut albertain qui dénote une action imminente sur deux plans: économique et éducationnel. (Le présent document vise l'éducation).

1. Rationale

Le chemin que trace une proposition de surpassement des services scolaires pour Francophones ne veut nullement ignorer l'importance d'instituts et de services parallèles, communautaires. L'école et la communauté se répondent et s'influencent mutuellement. Le choix de donner l'impulsion au secteur scolaire répond aux considérations suivantes:

1.1 Le moment opportun dans le contexte politique de la constitution canadienne;

1.2 la nécessité de ré-évaluer le phénomène de l'immersion du point de vue du Francophone (plutôt que de celui du groupe dominant);

1.3 la nouvelle vague d'immigration de familles francophones;

1.4 les recherches qui commencent à être commanditées, publiées.

2. Articulation théorique

Au niveau du globe, un phénomène croissant de migration (et donc de minorités) mène à une re-formulation du sens et du vécu "minoritaire" et à la réalisation d'une force positive, dynamique qu'il faut re-définir et prendre pour soi. Pour ce faire, il faut savoir qui l'on est.

2.1 Langue

Le viell adage "dis-moi qui sont tes amis et je te dirai qui tu es", plus profondément peut être reformulé ainsi: "Dis-moi (c'est-à-dire, parle) et je te dirai qui tu es". De nouvelles recherches en Suède, aux Etats Unis et au Canada commencent à comprendre l'importance de la langue pour l'être humain et son épanouissement. Dans un contexte minoritaire, ces recherches indiquent l'importance de la maîtrise de la langue maternelle comme point de départ pour:

a) l'épanouissement de l'individu;
b) l'apprentissage de la deuxième langue (en l'occurence l'anglais);
c) le succès scolaire, social et économique;

Voir école page 2

Le Beaujolais nouveau est arrivé

Par M. Rocher

Le mardi 16 novembre a eu lieu au Four Seasons d'Edmonton une dégustation de Beaujolais nouveau, présenté par SOPEXO (Société pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires de France). Sous la présidence de M. Claude Maynot Consul de France d'Edmonton et M. Patrick Berron, Conseiller Commercial de France.

Comme chaque année une nombreuse et brillante assistance était venue parmi laquelle il faut noter la présence de plusieurs personnalités importantes du monde des affaires, de la politique et de la presse.

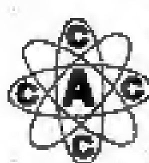
Cette dégustation était agrémentée d'un buffet particulièrement bien garni et varié.

A juger par l'ambiance chaleureuse de l'assistance la venue du Beaujolais nouveau a été particulièrement apprécié.

Voir VIN page 24

Société Canadienne du microfilm
Suite 10, 468 rue St-Jean
Montréal, Québec
2Y 2S1

24 LE FRANCO, mercredi le 1er décembre 1982



CONSEIL ALBERTAIN DE LA COOPERATION

Vos intérêts économiques

Etudes sur les coopératives

Le contrôle de l'entreprise par ses sociétaires est une notion fondamentale de la coopération. Ce sont les sociétaires qui perçoivent le besoin d'une coopérative dans leur milieu et qui se dotent, par leur propre action et selon leur propre volonté, des mécanismes collectifs qui répondent à leur besoins.

Dans toutes les provinces canadiennes sauf le Québec, cependant, les francophones doivent agir dans un milieu majoritairement anglophone. Du fait même, ils exercent une influence plus ou moins importante sur le milieu dans lequel ils évoluent et sur les institutions publiques et privées qui peuvent répondre à leurs besoins. Fortement influencés par le milieu qui conditionne leurs perceptions et leur évolution, les francophones ont quotidiennement à choisir entre l'assimilation plus ou moins complète à la société majoritaire ou le maintien de rapports sociaux et d'institutions qui leur sont propres.

Les préoccupations qui sont à l'origine d'une étude réalisée par le Conseil Canadien de la Coopération dans l'Ouest Canadien en 1980 débordent donc le cadre des fonctions et des objectifs spécifiques des coopératives francophones. Elles englobent une dynamique sociale, économique et politique qui conditionne les comportements et les perceptions des coopérateurs dans tous les aspects de leur vie individuelle et collective: travail, loisirs, activités culturelles, services disponibles, éducation, culte, etc. Cependant, du fait qu'elles constituent un mécanisme de regroupement social et d'action collective, les coopératives se reconnaissent un rôle unique et important dans la survie et le développement des communautés francophones.

L'étude des comportements et des perceptions des coopérateurs francophones s'inscrit donc dans une démarche plus globale de développement de la collectivité francophone dans l'Ouest canadien. Son but général était de mettre à la disposition des francophones un outil de réflexion pour alimenter un effort concerté de regroupement et d'épanouissement collectif.

Plusieurs questions ont été posées aux informateurs pour connaître les liens qu'ils entretenaient avec leur coopérative et leur façon de la percevoir. Le nombre d'années d'adhésion à la coopérative est une première donnée qui caractérise les liens entre l'individu et sa coopération. En Alberta, cette étude a démontré qu'environ 24.8% des informateurs sont membres de leur coopérative depuis moins de cinq ans, 52.8% le sont depuis cinq à vingt ans et 22.4% depuis au moins vingt ans. Puisque 30.3% des membres sont âgés de 55 ans et plus dans l'ensemble des quatre provinces de l'Ouest, il paraît plausible qu'environ la même proportion adhère à sa coopérative depuis vingt ans et plus.

La décision de devenir membre d'une coopérative peut être motivée par plusieurs facteurs. Pour certains, un attachement personnel aux principes et aux objectifs de la coopérative peut être déterminant. Pour d'autres, le fait qu'une coopérative soit la seule entreprise à offrir un service ou un produit dans sa région serait un motif suffisant.

Les participants à cette étude ont cité plusieurs raisons différentes lorsqu'ils ont expliqué pourquoi ils étaient membres de leur coopérative. Environ un quart affirme qu'il croit à la coopération. Cette proportion s'élève à 32.1% au Manitoba et à 29.3% en Alberta. Le fait que la coopérative soit francophone est cité par 13.7% des informateurs. La qualité du service en a motivé un cinquième. Si 15.8% des informateurs disent être membres parce que la coopérative est située près de leur travail ou de leur résidence, 6.2% affirment ne pas avoir de choix, dans leur localité. L'influence ou la connaissance de parents, d'amis ou d'employés de la coopérative apparaît comme raison d'adhésion à 9.2% des informateurs.

Extrait d'une Etude sur les Comportements et Perceptions des Coopérateurs Francophones de la Coopération dans l'Ouest Canadien (juin 1980).

POPICO

suite de la page 1

Line Trahan nous parle du programme..."On suit beaucoup le programme des écoles. On joue pour un public d'enfants d'immersion, y compris les francophones. On ajoute un complément au programme scolaire. Les écoles sont donc intéressées aux présentations de la Boîte à Popicos"

L'an dernier on a fait environ 160 présentations, en Alberta de Lethbridge à Peace River. En Saskatchewan, à Régina et Saskatoon. Au Manitoba, à Winnipeg et région. Thérèse Dallaire est secrétaire administrative depuis le 11 janvier 1982. Edmond Laplante est le coordonnateur de la Boîte. Edmond a pris des cours en loisirs au Nouveau-Brunswick et s'occupe de la préparation des nouveaux projets. Il est à la Boîte depuis le 15 mai 1982. Il était animateur social à la Faculté St-Jean. Line (Linou) Trahan est à la Boîte depuis septembre 1981. Line était comédienne au Québec, à Yamachiche, puis à la ville de Québec où elle prit un cours de deux ans au conservatoire d'art dramatique de Québec. Line est comédienne. Enfin, Jean Raymond Châles, qui nous arrive fraîchement de Montréal, après une tournée en Belgique comme comédien. Il a fait de la mise en scène, de la technique etc...Il a aussi fait des apparitions aux séries télévisées des réseaux francophones. A son crédit on compte particulièrement des présentations de variétés, en solo.

La Boîte à Popicos a maintenant son Centre: c'est un endroit où se loge son administration, ses ateliers, ses répétitions. On envisage une salle publique, mais pour le moment "nous demeurons en tournée" nous glisse Line Trahan. En effet, "l'espace étant trouvé, on prévoit dans un avenir plus ou moins rapproché, un genre de centre culturel francophone où les arts se rencontrent" nous dit Edmond Laplante.

Le Franco souhaite très grand succès à cette troupe si pleine de bonne volonté et d'énergie. Longue vie à la Boîte à Popicos.

école française

suite de la page 1

Par maîtrise, il faut entendre un sens global donné à la langue comme étant l'incarnation de la culture. Ce n'est que dans une atmosphère française au Canada que les menus détails des gestes, des interprétations, des mots font que la culture et langue ne seront qu'une. Il faut sentir profondément la différence (et non la ressemblance) de la vision du monde qu'offre le français.

2.2 Langue et dynamisme

Langue et culture sont des sédiments, des dépôts de pensées et gestes antérieurs et sont sujets à la réinterprétation par chaque être humain dans le contexte de son expérience personnelle et sociale. C'est le dynamisme que chaque être apporte à sa langue et c'est au sein de cette ré-interprétation que joue l'adaptation au milieu ambiant. Non seulement est-il valable mais il est nécessaire de faciliter une ré-interprétation plus consciente en offrant deux visions du monde: une, anglophone dominante dans la culture générale, l'autre, francophone toute aussi forte, à l'école (et à la maison). Le phénomène d'immersion a compris ce principe et s'en prévaut. La recherche nous dit qu'une telle éducation favorise l'éclosion d'une pensée analytique et créatrice.

3. La proposition

Une requête de surpasser les services scolaires actuels ne dénigre point la situation d'aujourd'hui mais se base sur une nécessité de progresser (afin de ne pas rétro-gresser!)

La proposition d'une Ecole centrale de recherche et de renouvellement vise à:

3.1 regénérer et rehausser la qualité de l'enseignement qui se fait déjà dans les écoles et

3.2 explorer les possibilités pour l'éducation française en Alberta par la recherche et la vie dans une école française.

4. Les visées

Une recherche articulée vers une réflexion théorique devra répondre à deux catégories de questions à savoir:

4.1 Niveau théorique

- comment définir "français" en Alberta, de façon à ce que français ne soit pas une traduction de l'anglais?
- quelle vision de l'être humain devrait être adoptée?
- comment voir la pédagogie dans un tel contexte?
- quelles seraient les conséquences pratiques d'une telle orientation?
- quels sont les organismes qui offrent déjà des services parallèles et comment leur orientation diffère-t-elle de l'orientation prisée?
- comment re-formuler et définir les objectifs 3.1 et 3.2 qui sont ci-avant mentionnés à titre de suggestions?

4.2 Niveau de l'action

- comment instituer (vers l'institution) l'Ecole centrale?
- quels organismes et personnes peuvent donner leur appui?
- quelles sont les demandes budgétaires de l'Ecole centrale?
- quel est l'échéancier de temps visé?
- quelle est l'envergure du personnel requis pour répondre aux exigences de l'Ecole centrale?
- quel est le public à desservir?

La recherche proposée ne fut jamais commanditée. Devant l'hésitation qui fusait de toute part, un comité de parents a pris en main le projet. Depuis, le projet d'une école française à Edmonton, l'Ecole Georges et Julia Bugnet, avance continuellement. L'objectif posé est le suivant:

- ouvrir une école élémentaire pour Francophones en septembre 1983.

Un appel est lancé à tous les Francophones intéressés à l'éducation française. Donnons-nous la main!

Si vous avez des questions, composez le 468-2925.

La semaine prochaine: l'Orientation de l'Ecole Georges et Julia Bugnet.

Angéline Martel
Présidente
Comité de parents
pour l'Ecole Georges et Julia Bugnet



Faculté Saint-Jean

COLLOQUE

L'état de la recherche et de la vie française dans l'Ouest canadien

Vendredi 3 décembre

08h45	Inscription
09h15	Mot de bienvenue
09h30	Conférence
10h30	Table-Ronde: Georges Bugnet
12h30	Déjeuner
13h30	Conférence
14h30	Table-ronde: Le théâtre français dans l'Ouest
16h30	Levée de la séance
20h00	Soirée théâtrale: La Mandragone

Samedi 4 décembre

09h15	Conférence
10h30	Table-Ronde: La publication en français dans l'Ouest
12h30	Déjeuner
13h30	Table-Ronde: L'école française dans l'Ouest
16h00	Mot de clôture
16h15	Vin d'honneur

Ce colloque a été rendu possible grâce à une subvention du Secrétariat d'Etat.

Howard & McBride Ltd.

SALONS FUNERAIRES

Service Complet en Français

10045 - 109e Rue, Edmonton

M. Marcel DEMERS, directeur

M. Luc LAFRANCE, gérant

Mme Annette BRISSETTE, directeur de musique

422 - 1141

* Fort Saskatchewan
* Stony Plain
* Ardrossan
* Spruce Grove
* St-Albert
* Gibbons, Bon Accord

Les familles de l'Alberta se fient à notre maison depuis 1921. Nous nous engageons à continuer de fournir un service digne d'une telle confiance. Nous continuerons à offrir une vaste gamme de prix afin d'accomoder toutes les familles et tous les budgets.

TOYOTA

GUY BOURGEAULT
Gérant-voitures d'occasion
10202-82e avenue

FRANCOIS THIBAULT
Représentant des ventes
Voitures neuves
10130-82e avenue

SUN TOYOTA

Tél: 433-2411

Tél: 433-2411 432-9238

A Rivière La Paix

Activités culturelles du mois d'octobre

A l'école George - P. Vanier de Donnelly, le thème du mois était: "Les différentes ethnies à travers le monde".

Des films traitant de diverses communautés (telles polonaise, indienne, ukrainienne, francophone) furent présentés aux étudiants de l'école.

Une exposition ouverte au public a permis à plusieurs d'admirer des oeuvres artisanales provenant de différents pays. On pouvait y voir des sculptures, des tissages, de la broderie, des jouets, des fourrures bref, une exposition des plus intéressantes.



L'exposition à l'école de Donnelly a attiré plusieurs groupes.

Pour clôturer le tout, un spectacle présentant une variété de numéros, allant de la cornemuse à la danse indienne en passant par une démonstration de "cuillères" et de "petit bonhomme gigueur", fut offert au public et aux jeunes de l'école.

En somme, une gamme d'activités variées et au cours de la semaine du 25 octobre, nous avons eu la joie de recevoir la visite du "Cercle Molière", troupe théâtrale franco-manitobaine qui ont présenté: "Cré-Sganarelle', une adaptation du "Médecin malgré lui" de Molière. Plusieurs personnes se sont rassemblées à l'école Routhier de Falher pour applaudir chaleureusement cette pièce. Le lendemain, cette même troupe a fait la joie des enfants des écoles environnantes en présentant: "Nico et Niski et l'étoile de Noël", une légende indienne racontant le mirage de Noël. Les magnifiques marionnettes ont su transmettre l'essence de la légende et captiver les enfants.

Voilà donc un mois d'octobre bien rempli qui laisse espérer encore beaucoup d'autres activités à venir prochainement.



Même les enfants se sont intéressés à l'art du métier artisanal. Ils suivent ici les conseils de Mme Rose Lavoie dont les talents en ce domaine sont fort bien connus.

A Grande-Prairie

Souper-dansant

Le 13 novembre dernier, avait lieu à Grande-Prairie, un souper-dansant, organisé par le Comité Provisoire de l'ACFA de Grande-Prairie. Le tout se déroula au Grande-Prairie Motor Inn. Environ 115 personnes y étaient présentes. Il faudrait peut-être préciser ici que seuls les membres et invités pouvaient y assister.

Un cocktail (à vos frais) servi vers les 6 heures précéda un superbe banquet. Deux sculptures surplombaient ce magnifique buffet. Une corne d'abondace remplie de fruits assorties, ainsi qu'une dame en bleue sculptée dans de la cire.

Une variétés de salades, vertes, aux choux, aux légumes, aux patates, etc... des galantines de veau, poulet, des crevettes montées sur une pyramide, un saumon farci avec l'inscription (malheureusement en anglais) FRENCH CANADIAN ASSOCIATION, des viandes chaudes telles que: jambon, dinde, boeuf, accompagnées de sauces succulentes et quelques desserts légers (heureusement) pour couronner le tout.

André Roy nous fit les frais de la musique durant le banquet et pendant toute la soirée. Il nous présenta la troupe folklorique "Les Plein Soleil" de St-Isidore qui nous offrirent un magnifique concert en 2 parties.

Cette troupe se compose d'environ 15 danseurs. En première partie ce fut surtout des danses folkloriques bien animées. Rachelle Bergeron (directrice de la troupe) dansa un solo de gigues qui fut grandement apprécié du public. Vers les onze heures, les danseurs nous revinrent avec plusieurs gigues dont l'une avec des cuillères. Ce fut vraiment le dessert. Ils y ont mis le paquet comme dirait l'autre. Ils ont terminé leur concert par une farandole sur l'air de Vive La Canadienne. Félicitations aux Plein Soleil. Ils iront loin.

La soirée se continua avec André Roy, animateur hors pair qui nous égaya même d'un petit jeu musical. C'est un animateur très vivant avec une variétés de musiques pour tous les gouts. Ce fut donc en résumé une soirée réussie qui se termina vers les 2 heures.

ABONNEZ VOUS AU FRANCO

PALM

Dairies Limited

LA FAMILLE DES PRODUITS LAITIERS DE QUALITE

482-8821 Pour livraison

422-9901 Bureau principal

PALM DAIRIES LIMITED

2959 PARSONS ROAD EDMONTON

Bientôt Noël

«Est-ce que je devrais acheter un bijou à mon mari?»

Bien sûr que OUI! Il sera heureux de porter un diamant à son doigt ou une chaîne en or à son cou.

Ces signes sensibles de son succès, il les portera avec fierté.

Forest of Jewels

Le centre par excellence des fiancés

Heritage Mall 438-3682

10148 - Avenue Jasper 422-3530

Une ligne de crédit personnel

Voilà la solution à mon budget!

Une LIGNE DE CREDIT PERSONNEL peut vous être approuvée pour un montant prédéterminé à la Caisse Francalta et cela ne vous coûtera presque rien.

Quand vous utilisez votre LIGNE DE CREDIT PERSONNEL la Caisse Francalta calcule l'intérêt seulement sur le montant nécessaire pour combler la disparité dans votre compte courant et cela seulement pendant les jours que vous utilisez votre LIGNE DE CREDIT PERSONNEL. Il ne vous coûtera donc que quelques sous lorsque vous utiliserez votre ligne de crédit personnel. C'est peu de chose pour être certain de ne plus jamais manquer d'argent dans votre compte courant.

Un compte à la caisse Francalta un avantage pour vous!

CAISSE FRANCALTA CREDIT UNION LTD.

EDMONTON SUD 8806 - 92e rue 465-9791

EDMONTON NORD 101, 10105 - 109e rue 428-1288

ST-ISIDORE 624-3121

DONNELLY 925-3751

FALHER 837-2227

EDITORIAL

Au Québec les temps sont durs

Invité à assister à un colloque sur la réforme scolaire au Quégec qui a duré quelques jours à Montréal, il nous a été possible de prendre une meilleure connaissance de la situation économique et d'évaluer en quelque sorte le sérieux de la récession dans cette seule province française du Canada.

Certains chiffres sont révélateurs dès le départ. L'essence régulier à $0.55 le litre; 16% de chômage et même 20% si on compte ceux qui ne prennent plus la peine de s'inscrire aux bureaux de la main-d'oeuvre, trop découragés pour croire à un emploi. En Alberta, l'essence régulier est à $0.35 le litre et le chômage à environ 7%. Mais ce qui frappe le plus fort et qui illustre le mieux que c'est une véritable crise que traversent actuellement les Québécois, c'est la lutte que se livrent le Gouvernement du Québec d'une part et les syndiqués membres du Front commun qui regroupe trois centrales syndicales CSN - CEQ - FTQ d'autre part. [Centrale des syndicats nationaux, Centrale de l'enseignement du Québec, Fédération des travailleurs du Québec]. Les trois coordonnateurs du front commun ont laissé entendre qu'ils seraient disposés à accepter un gel des salaires pour leurs plus hauts salariés, mais ils exigent le retrait de la Loi 70 qui doit réduire uniformément de 20% tous les salaires pendant les trois premiers mois de 1983.

Les syndiqués de la Centrale de l'enseignement du Québec, qui fait partie de ce front commun, comptent perdre beaucoup plus que 20% de leur salaire pendant trois mois. De fait un d'entre eux a calculé, pour nous, une perte de $8,000 sur un salaire de $40,000, somme qu'il réussirait à ratrapper seulement en 1985, puisque les augmentations devant suivre cette période initiale de trois mois seraient de l'ordre de 4 à 5%.

Le gouvernement Lévesque pour sa part avance des données obtenues par sondage qui établissent une supériorité d'environ 15% en moyenne à l'échelle des salaires de la fonction publique sur le secteur privé. En plus, soutiennent les représentants du gouvernements, la fonction publique jouit d'une sécurité d'emploi inégalée ailleurs.

Pour ce qui est des enseignants le témoignage des Québécois qui viennent enseigner en Alberta est fort élogieux. Pour un salaire équivalent, si non moindre, le professeur d'école en Alberta doit enseigner beaucoup plus que son homologue du Québec. En plus, il est entendu en Alberta que l'enseignant doit être disposé à faire de la surveillance et nombre d'autres tâches extra-curriculaires. La charge et la responsabilité confiées aux enseignants en Alberta sont de toute évidence plus grandes que pour leurs confrères du Québec.

Les 82,000 membres de la Fédération des affaires sociales de la CSN sont prêts à descendre dans les rues avec leurs piquets de grève dès que les chefs syndicaux en donneront l'ordre. Les quelques enseignants du Québec cherchent, semble-t-il à trouver quelques concessions et compromis qui éviteraient même à cette heure tardive de devoir débrayer Cette grève, si elle a lieu, serait des plus néfaste pour le Québec et ne fera que prolonger davantage une récession déjà sévère.

Un des moyens les plus intéressants d'arriver à épargner des sommes importantes à l'employeur, et particulièrement aux gouvernements qui ont beaucoup d'employés, c'est d'offrir aux employés la possibilité de choisir volontairement de travailler à temps partiel. Il doit surement y avoir plusieurs fonctionnaires qui ne demanderaient pas mieux. Ceux et celles, par exemple, d'âge mûr qui n'ont plus d'hypothèque à payer, ou qui avec leur époux[se] touchent deux salaires, qui n'ont plus besoin d'un plein salaire pour vivre, seront des plus heureux de travailler à demi-temps, à quart-temps etc. Ils auront même hâte de s'adonner à des loisirs auxquels ils n'auront pu jusque là rêver. En plus du fait que le gouvernement sauverait de cette façon des milliards, les services à la population ne seraient pas moindres pour autant. Une réaffectation intelligente des effectifs humains et une plus grande productivité de la part de tous suffiraient pour garantir le même degré d'excellence au niveau des services au public.

Il suffit souvent de regarder ailleurs le malheur d'autrui pour pouvoir se croire chanceux. Les difficultés économiques au Québec sont des plus sérieuses. Elles dépassent le cadre purement financier pour s'étendre comme un cancer à tous les secteurs d'activité de l'être humain. Le tissu même de la société en est atteint. Seules les grandes cures inusitées et osées viendront à bout du fléau de cette crise économique.

Paul Denis

Lettres ouvertes

Félicitations à M. Max Yalden

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous transmettre ci-joint l'article intitulé: Félicitations à M. Yalden en espérant que vous pourrez le publier prochainement.

Avec mes remerciements anticipés, veuillez-agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

André de Leyssac
Président

Après avoir sollicité l'appui de plusieurs personnalités politiques dont le premier ministre du Canada - pour faire établir le français à l'Université, la Société de l'Education française hors du Québec se tourne maintenant vers le Commissaire aux langues officielles dont les conférences sur le même sujet ont fini par alerter l'opinion publique.

La S.E.F.H.Q. désire particulièrement féliciter M. Yalden d'avoir brillamment défendu la cause du français universitaire dans le discours qu'il prononça à Winnipeg l'été dernier. Les résultats de cette éloquence ne se firent pas attendre si l'on en juge par les remous occasionnés dans les milieux académiques de Winnipeg. Le Commissaire aux langues officielles était à peine retourné à Ottawa que l'université de Winnipeg s'élevait violemment contre son discours dans un article rédigé spécialement par l'un de ses membres, bien connu en cette ville pour son opposition au rétablissement du français à l'université, à la fois comme condition d'admission et comme matière requise (1) Cela n'empêcha nullement la Société de l'Education française hors du Québec de poursuivre sa campagne de presse à travers le Canada: l'un de ses articles paru dernièrement dans les colonnes du Franco-Albertain (2), vient d'être expédié à M. Yalden pour lui souligner jusqu'à quel point la situation s'est aggravée dans l'enseignement supérieur où l'on ne trouve pas déplacé de considérer la réintégration des langues à l'Université comme un acte de provocation, lequel consisterait à "enfoncer le français de force dans le gosier des étudiants" comme on gave les oies (" to shove French down their throats") (3).

Sur la foi de ce témoignage, la S.E.F.H.Q. espère que M. Yalden interviendra efficacement auprès du nouveau Secrétaire d'Etat, l'honorable Serge Joyal, pour la faire bénéficier de moyens accrus - en l'occurence une subvention qu'elle sollicita vainement de l'ancien Secrétaire d'Etat Gerald Regan.

Les fonds demandés aideraient puissamment la Société de l'Education française hors du Québec au moment où elle se prépare à engager des négociations avec le gouvernement et les universités du Manitoba. On se souviendra qu'à la fin des années soixante, les universités se sont opposées à la politique fédérale de bilinguisme en supprimant le français de leurs programmes, causant ainsi des milliards de dollars de perte au gouvernement fédéral.

André de Leyssac
Président Général

(1) Cf. Brian Bendor-Samuel, Study of French must be encouraged, Winnipeg: The Winnipeg Free Press, June, 1982, p.8.

(2) André de Leyssac, l'Université contre le Commissaire aux langues officielles, Edmonton: Le Franco-Albertain, 13 octobre 1982, p. 5 (1ere partie) et 20 octobre 1982, p. 7 (2ème partie).

(3) Brian Bendor-Samuel (Op. Cit)

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.

Directeur-rédacteur
Paul Denis

Composition-montage
Julie Bernard

Administration-montage
Louise McKnight

Directeur des ventes
Michel Bacula

Adjointe au montage
Johanne B. Corneiller

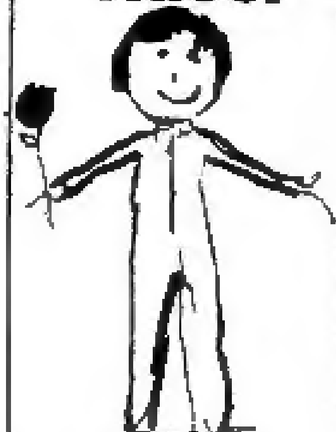
Toute correspondance doit être adressée au FRANCO-ALBERTAIN, 10008-109 e rue, Edmonton, Alberta, T5J-1M4. Téléphone: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:

1 an: $15.00
2 ans: $25.00

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881.

Envoyez des cartes unicef



Pour obtenir votre dépliant gratuit, composez sans frais: 1-800-268-6362. Demandez le téléphoniste 508.

En C.-B., composez sans frais: 112-800-268-6362. Demandez le téléphoniste 508.

LE FRANCO vous invite à exprimer votre opinion sur n'importe quel sujet qui vous tient à coeur. Toute lettre qui nous parvient pour publication dans les "Lettres ouvertes" doit contenir la signature véritable de l'auteur, son adresse et son numéro de téléphone, mais nous pouvons à la demande du signataire, employer un nom de plume pour protéger l'anonymat. Toute lettre sera publiée, in extenso en autant que possible, à condition qu'elle ne soit pas sujette à libelle.

AVIS DE CONVOCATION

A tous les membres du Conseil général,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à une assemblée du Conseil général. En raison des sujets qui seront à l'ordre du jour de ce Conseil général, ce dernier sera d'une durée de deux jours soit les 4 et 5 décembre 1982 et aura lieu:

le samedi 4 décembre 1982
en la salle Pitcher
de l'hôtel Edmonton Inn
[11830 - avenue Kingsway]
tél: 454-9521

et

le dimanche 5 décembre 1982
en la salle Collingwood
de l'hôtel Northwoods Inn
10155 - 105rue, Edmonton
tél: 423-4811

Ordre du jour de l'assemblée du Conseil général

[préparé par le Bureau des Présidents le 13 novembre 1982]

QUI SE TIENDRA

LE SAMEDI 4 DECEMBRE 1982

EN LA SALLE PITCHER DE L'HOTEL EDMONTON INN

A 9 h

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du Conseil général tenue le 16 octobre 1982
   2.1 Résolutions hors d'ordre adoptées lors du dernier Conseil général
3. Sujets tirés du procès-verbal:
   5. Projet de décentralisation de F.J.A.
   13.4 Bureau de l'éducation
   7. Société franco-canadienne de Calgary
4. Réception des rapports d'organismes
5. Alberta Law Reform Institut
6. Centre de données sur la population
7. Librairie Le Carrefour Bookstore Ltée
8. Fondation de l'ACFA
9. Statuts et Règlements

LE DIMANCHE 5 DECEMBRE 1982

EN LA SALLE COLLINGWOOD DE L'HOTEL NORTHWOODS INN

A 9 h

10. Priorités de l'A.C.F.A. en 1983
11. Budget 1983
    11.1 Régionales sans Carrefour (30% de la répartition par membre)
12. Autres items:
    12.1
    12.2
    12.3
    12.4
    12.5
13. Date de la prochaine assemblée
14. Levée de l'assemblée

"La soirée d'automne"

Par Johanne Thibeault.

Samedi soir, 6 novembre, l'ACFA régionale de Bonnyville, avait organisé une soirée d'automne au gymnase de l'école Elémentaire.

Cette soirée comprenait



La soirée d'automne a réuni plusieurs artistes locaux.

un cabaret avec talents locaux animé par M. Gilbert Proulx. Les artistes étaient: Johanne Thibeault, Phyllis Caouette, Louisette Gaucher et un duo avec Thérèse Dallaire et Christiane Blondeau. Trois d'entre elles étaient accompagnées par Jeanne Robinson, très très bonne pianiste. Richard Poitras a joué fort bien, quelque morceaux de musique à l'acordéon. Notre comédien de la soirée était M. Roland Lajoie. Suivi des troupes de danse "Les Vols au Vent" "Un repas canadien du Lac Saint-Jean nous était servi, un repas très délicieux.

Ce fut suivi d'un choix approprié de musique par André Roy d'Edmonton pour le reste de la soirée. Il y avait beaucoup d'ambiance. La danse du canard a eu le succès qu'elle a partout ailleurs.

Chronique Richelieu

Le temps des fêtes chez les Richelieu.

La célébration du temps des Fêtes fut annoncée au dernier souper du Club Richelieu. Ce premier souper mixte de cette année fut couronné de succès. Devant un grand nombre de membres, d'épouses et d'invités, le président Henri Dicaire a d'abord présenté un don de $100.00 à madame Mariette Anyotte, directrice d'Esprit jeunesse de la paroisse St-Thomas.

Ensuite le Père Duhaime de St-Albert, le conférencier invité a su dérider et amuser son auditoire par ses adecdotes comiques mais surtout l'intéresser par ses brèves biographies de Mgr. Grandin et du frère Anselme, deux pionniers religieux c St-Albert, tous deux cand dats sérieux à la béatifica tion par l'église de Rome.

Enfin, le président d comité des Loisirs du Clu Richelieu annonça la dan se de Noël du Club qui aur lieu cette année le 1 décembre à 20 heures a Construction Worker' Building. L'orchestre th Good Time sera de la fête qui se terminera par ur généreux buffet. Dans l'esprit de fraternité qu les caractérisent tous les Richelieu se promettent fermement de célébrer le temps des fêtes avec les nombreux francophones d'Edmonton qui accepteront de se joindre à eux à la danse de Noël... pour s'amuser tout en aidant la jeunesse francophone.

Dites-le
avec des cartes

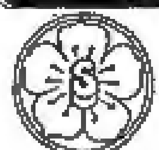


A RED DEER

Après un long silence, les Français de Red Deer se remettent à bouger, le 30 octobre dernier avait lieu une soirée d'halloween; lunch, costume, danse en compagnie d'André Roy et champagne nous ont assuré une soirée des plus réussie.

Suite à ce succès le comité provisoir de Red Deer organise une soirée à l'occasion de Noël, qui approche à grand pas. C'est vendredi le 3 décembre au Black Knight Inn. C'est à 20 h que la musique commencera avec André Roy et sa disco mobile. Sandwich, hors d'oeuvre, prix de présence et un service de bar feront la joie de tous. Les billets sont en vente au prix de $6.00 membre et $8.00 non-membre au 4909 - 48e rue (12 h 30 à 14 h) ainsi qu'à la porte le soir même. Tous y sont invités. A bientôt Pour plus d'informations Jocelyne au 346-7637.

Yves Lapointe
Président du comité provisoir



SAIGON GARDEN
RESTAURANT
Cuisine vietnamienne authentique
10713 - 124e rue Tél: 452-4652



AVIS DE VENTE

Des offres dans une enveloppe cachetée clairement indiquée soumission cachetées no. 4150-82-057 seront reçues jusqu'à midi, 21 décembre, par M. A. Stevenson, gérant-approvisionnement et Matériaux, Canadien National, 2ème étage, 10004 - 104e avenue, Edmonton, Alberta, T5J 0K2 pour l'achat et l'enlèvement de la propriété des voies ferrées:

Approxiamativement 75 tonnes de rail non classifiées de 40 livres.

situées à Burbank Pit, près de Red Deer, Alberta.

Les enchérisseurs devront offrir un montant par tonne. Les dépôts d'offre ne sont pas requis. La plus élevée ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée. Le nom de l'enchérisseur, son adresse et numéro de téléphone doivent être clairement indiquée sur l'offre soumise.

Les conditions de la vente seront "telles quelles" ou ils sont". L'enchérisseur choisit devra faire son paiement au complet immédiatement après avoir été notifié de l'acceptation de l'offre et avant l'enlèvement. Les rails doivent être enlevées dans les trente (30) jours qui suivent la conclusion de la vente, et le site doit être laissé dans des conditions de propreté et d'ordre.

Pour plus d'information, communiquez avec le responsable de la voirie I. Bancroft, téléphone 421-6826 Edmonton, ou 346-4015 Red Deer.

A. Stevenson
Gérant-approvisionnement et Matériaux

Faites un prêt à des TAUX AVANTAGEUX

A la Caisse Francalta les taux d'intérêt sont des plus avantageux pour tous ceux qui veulent faire un prêt personnel ou ouvrir une ligne de crédit personnel.

Au temps des fêtes, on a toujours besoin d'un peu plus d'argent que d'habitude. Pour ne pas risquer de manquer d'argent, il suffit d'obtenir une ligne de crédit personnel de la Caisse Francalta.

Les emprunts à des taux d'intérêt fort avantageux sont également à votre disposition à la Caisse Francalta.



EDMONTON SUD
8806 - 92e rue

EDMONTON NORD
101, 10105 - 109e rue
428-1288

ST-ISIDORE
624-3121

DONNELLY
925-3751

FALHER
837-2227



Par Claude Cornellier

Spor'dinaire

La différence? De la classe!

Et voilà, c'est maintenant chose du passé: les Eskimos ont remporté, dimanche dernier, une cinquième coupe Grey consécutive, défaisant les Argos de Toronto par la marque de 31-16.

Plusieurs pensaient que la rencontre serait l'une des meilleures à avoir été présentée, mais j'estime personnellement que la supériorité de l'équipe edmontonienne et la température ont quelque peu gâché la seconde demie de jeu. Oh, bien entendu, les trente premières minutes furent excellentes, les deux quarts fesant preuve de beauceoup de précision et d'imagination dans le choix de jeux.

Et c'est à ce point du match qu'on a pu séparer les hommes des enfants. Warren Moon, pour un, a complètement déclassé Conredge Holloway. Moon a utilisé pas moins de sept receveurs différents au cours de la rencontre et a lui-même porté le ballon avec beaucoup de brio. Cette diversité a eu pour effet d'ouvrir la défensive torontoise qui ne pouvait plus se douter vers qui le ballon suivant serait lancé.

Quant à Holloway, il est allé tellement souvent du côté de Terry Greer que j'étais à me demander si ces deux bonshommes n'avaient pas une clause de boni quelconque pour le nombre de passes lancées et reçues pour la rencontre.

Hugh Campbell, l'ancien instructeur des Eskimos [je dis "ancien" parce qu'il s'agissait de sa dernière rencontre] a démontré pourquoi il a connu tant de succès à la barre de l'équipe. Ses décisions quant au personnel à utiliser portèrent fruit plus souvent qu'autrement.

Il est dommage que la température ait grandement altéré le jeu aérien en seconde demie, parce que le spectacle s'annonçait bien. Justement pendant cette averse, les joueurs n'avaient aucune adhérence au terrain,... et encore moins sur le ballon. Mais, je me suis laissé à penser que la saison prochaine, la Coupe Grey sera disputée à l'intérieur, à Vancouver, et qu'en 1984, elle sera présentée à Edmonton, où il fera sûrement près de -25oC!

Non, je ne pense pas que les Argos aient fait piètre figure. Ce furent plutôt les Eskimos qui ont démontré leur grande classe. La défensive a été solide comme le roc, pourchassant Holloway comme s'il était une sorcière à Salem et tenant en respect la grande majorité des receveurs de passes. Dave Fennell et David Boone ont été magnifiques, pénétrant jusqu'à Holloway à plusieurs reprises. A l'attaque, il faut surtout mentionner le travail de la ligne qui ont offert une protection incroyable à Moon et ouvert de nombreux trous à Germany et Lumsden quand les Eskimos ont décidé d'achever les Argos avec leur attaque terrestre. Les deux meilleurs ont probablement d'ailleurs été Eric Upton et Bill Stevenson qui semblaient toujours devancer le jeu.

Bog! maintenant que c'est terminé, il faut bien s'admettre vous, moi et mes voisins qu'on savait depuis le début que les Eskimos la remporteraient encore cette fameuse coupe et que tout au long de la saison, on s'est fait accroire qu'ils auraient de la difficulté à se rendre jusqu'au bout.

La saison est maintenant terminée, avec la monotonie de voir les mêmes champions. Peut-être qu'avec le départ de Hugh Campbell vers Los Angeles [il a tout de même mérité de la meilleure température, non?] et de quelques autres joueurs, les Eskimos auront-ils plus de difficulté à tout remporter.

Mais entre vous et moi, qui d'autre peut vraisemblablement la gagner cette coupe?

Bravo aux Eskimos et Bravo à moi qui a réussi [pour une fois] à miser sur le bon cheval!

Bonne Semaine!

Les vitamines dans les aliments

La vitamine A est présente dans les produits laitiers, les fruits colorés, les légumes verts et jaunes et le foie des animaux. Elle favorise une bonne croissance des os et des dents, maintient la peau saine et assure une bonne vision. Les femmes enceintes et celles qui allaitent ont besoin d'une quantité de vitamine A supérieure à la normale.

La vitamine C (acide ascorbique) existe dans les fruits citrins (orange, pamplemousse, citron), les petits fruits d'été (fraise, framboise), les melons, les choux et d'autres légumes (navet, tomate, piment vert). Elle maintien la santé des gencives, favorise une bonne cicatrisation, augmente la résistance à l'infection et aide à mieux utiliser le fer.

La vitamine D est la vitamine soleil. Elle est synthétisée par l'action des rayons solaires au niveau de l'épiderme et on la retrouve aussi dans le lait enrichi de vitamine D. Elle prévient le rachitisme et travaille avec le calcium et le phosphore à la formation des os et des dents. Les enfants allaités ont besoin d'un supplément de cette vitamine.

Il y a plusieurs vitamines B: la riboflavine (B2), la thiamine, la niacine, etc. On trouve la riboflavine dans les produits laitiers, les céréales, les légumes verts et les abats (le foie, les rognons et le coeur des animaux). Elle maintient la santé de la peau et des nerfs. La thiamine existe dans les poissons, les produits laitiers, les viandes, les céréales et les noix et légumineuses (fèves, arachides). Elle stimule l'appétit et est nécessaire au bon fonctionnement du système nerveux. Enfin, la niacine se trouve dans les poissons, les viandes, les céréales, les légumes et les foies d'animaux. Elle est importante car elle permet d'utiliser l'énergie des aliments et maintient la santé de la peau.

LES MULTI-VITAMINES EN BOUTEILLES

Les personnes à qui le médecin prescrit des suppléments de vitamines sous forme de multi-vitamines peuvent éviter de les payer trop cher. A la pharmacie, on demande, selon le cas, des "Hexa-vitamines" ou des "Déca-vitamines". Ce sont des formules qui contiennent six ou dix vitamines en un seul comprimé. Il en existe plusieurs marques de commerce. Selon les pharmaciens, il ne faut pas hésiter à acheter le médicament le meilleur marché. Car ils sont tous aussi efficaces les uns que les autres.

Généralement, il est préférable de ne pas choisir les produits qui sont l'objet d'une grande publicité. Ils coûtent plus cher et ne contiennent souvent pas toutes les vitamines dont on a particulièrement besoin.

PAS DE DANGER, MAIS PAS D'ABUS NON PLUS...

L'abus de vitamines est rarement dangereux pour la santé. Il n'est cependant pas recommandable pour autant. La quantité de pilules de vitamines recommandée est, généralement, un comprimé par jour. Chaque pilule contient en effet, dans la plupart des cas, la dose de vitamines nécessaire à l'organisme pour la journée. Une seule pilule est souvent même de trop, si l'on mange des aliments qui contiennent déjà ces vitamines.

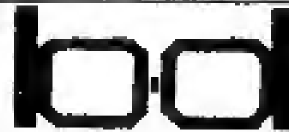
Cartes d'affaires et professionnelles...

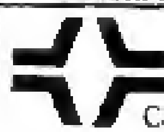
Allstate
ASSURANCE
AUTO - FEU - VIE
RICHARD ASSELIN
Agent Senior
Calgary Trail Centre
5542 - 104e rue, Edmonton, Alberta
Téléphone: [403] 435-3842

Rés: 244-6181 Bur.: [403] 245-4321 ou 245-2345
CADIEUX & CO.
Comptables publics accrédités
Accredited Public Accountants
J. MAURICE CADIEUX
LL.B., M.B.A, C.P.A., A.P.A.
505 - 1135 - 17e Ave S.O.
Calgary, Alberta T2T 0B6

Benoiton & Associés Ltée
Comptabilité - Impôt
R.D. Benoiton, B. Comm.
309, 9119 - 82 Avenue
Edmonton, Alta. T6C 0Z3 Tél: 469-9694
Grande Prairie 201, 10029A - 100 ave. Tél: 532-3587
Dawson Creek, C.B. 1130 - 102 ave. Tél: 782-2840

Durocher, Ares, Manning & Lynass Avocats
5ème étage, 10355 Avenue Jasper
Edmonton, Alberta 420-6850


Belland & Dunkin Optical Ltd.
10754 avenue Jasper, Edmonton, Alberta
Tél: 426-5354


INLAND ADVERTISING & PROMOTIONS LTD.
Tél: 465-9803
Calendriers, plumes, macarons et autres articles publicitaires
9366 - 49e Rue, Edmonton, Alberta
DANIEL NADON, PRESIDENT

DR. R. D. BREAULT
DENTISTE
Strathcona Medical Dental Bldg.
Pièce 302, 8225 - 105e rue, Tél: 439-3797

Léo Ayotte Raymond Piché
Ayotte Piché Insurance Services Ltd.
Assurances, commerciale, automobile, maisons, vie.
Téléphone: 422-2912 421-7485
202 - 10068 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

PAUL J. LORIEAU
Tél.: 439-5094
OPTICAL PRESCRIPTION
College Plaza,
8217 - 112e Rue

Rapport annuel d'activités du C.A.C. au Conseil général de l'ACFA le 4 décembre 1982

INTRODUCTION

Le but principal du mouvement coopératif est de promouvoir la francophonie. Le Conseil d'Administration du Conseil Albertain s'est donné comme principal objectif de participer à la vie des coopératives et caisses bilingues. Dans certains cas, le mouvement coopératif est la seule institution visible qui représente la francophonie dans les communautés.

L'année 1982 fut une année de purification pour nous. De la tragédie de Carda pour la francophonie, les administrateurs du C.A.C. ont décidé de mettre tous les efforts du C.A.C. à développer le mouvement. Les coopérateurs sont convaincus que la coopération est le seul système économique dédié, non seulement à l'épanouissement de l'organisation mais à développer la francophonie. Les activités de l'année 1982 démontrent bien cette mission.

PROGRAMME D'ADVANCED EDUCATION:

L'Advanced Education Program nous subventionne présentement deux projets dont les thèmes sont "Travail en Groupe Restreint" et "La Gestion du Temps". Grâce à ces subventions, les caisses, coopératives ainsi que d'autres groupes ont pu profiter de sessions de formation leur aidant à développer certaines techniques de travail.

Deux autres projets sont présentement à l'étude pour 1983. Nous espérons que l'Advanced Education Program continuera à nous apporter son aide financière.

EDUCATION COOPERATIVE:

Nous avons eu plusieurs rencontres avec les organismes concernés de la région de Rivière-la-Paix pour la mise sur pied d'un programme d'Education Coopérative. Un comité est actuellement formé afin de permettre la publication vers la mi-février d'un Bulletin d'Information destiné à la population de cette région. Le tirage sera environ 2000 copies. Nous entrevoyons ce bulletin quatre fois l'an.

CONSEIL CANADIEN DE LA COOPERATION:

En juin dernier, le Conseil Canadien de la Coopération tenait son congrès annuel à Caraquet au Nouveau-Brunswick dont le thème était "La Coopération: Une Force qui nous appartient". Chaque province était représentée par un ou plusieurs délégués. En Alberta, 12 personnes y ont assisté.

PROJET D'HABITATION CO-OP ST-ISIDORE:

Après deux ans de travail à St-Isidore, 10 maisons coopératives seront bâties cet hiver. Ces unités seront occupées par les résidents de St-Isidore qui sont surtout des employés à la coopérative.

PROJET D'ETUDE SUR LA COOPERATION:

En collaboration avec la Faculté St-Jean, nous avons préparé un projet de recherche sur la Coopération. Un tel projet est intéressant à plusieurs points de vue. Nous voulons faire ressortir la contribution de la coopération dans le développement de la francophonie. Le projet aura une durée de 3 ans et il se terminera par la rédaction d'une histoire bien documentée, de style académique, et d'un historique destiné à la population en général. Une demande de subvention a été adressée au Fonds St-Jean pour le financement de la première phase.

ARTICLES DANS "LE FRANCO":

Depuis un certain temps déjà, le Conseil Albertain publie à chaque semaine un article sur la "Coopération et l'Economie". Nous espérons que ces articles contribuent à mieux faire comprendre et connaître les rôles de la coopération.

CONCLUSION:

Nous n'avons pas pu répondre à la demande des anciens membres de Carda pour des raisons financières, mais nous sommes encore convaincus que nous avons une place dans le développement des francophones croyant surtout qu'"Ensemble, nous sommes forts".

A EDMONTON CAFE-SPECTACLE

Artistes de chez-nous

Le service d'animation de la Faculté Saint-Jean invite tous les amateurs de musique à une première - soit le début des cafés-spectacles. En effet Yves Lévesque et Maurice Aubin, auteurs-compositeurs-interprètes bien connus à Edmonton lanceront cette nouvelle série en présentant leur musique originale. On a pu voir à quelques reprises ces deux musiciens d'Edmonton sur la scène Albertaine. Leurs compositions (instrumentales et vocales) reflètent le quotidien de tous et chacun, teinté d'une vision sociale et sensible du monde qui nous entoure. Leur musique est un heureux mélange de Blues, de Folk et de Jazz avec une touche toute particulière, où mélodies et rythmes y prennent toutes leurs importances.

Vous êtes donc invités tout spécialement à venir entendre ces artistes samedi soir, le 4 décembre à 20h30 à l'ancienne chapelle de la résidence de la Faculté Saint-Jean (8406 - 91e rue à Edmonton). Il y aura un service de bar et un goûter sera servi après la soirée. Le prix d'entrée est de $3.00 par personne.

Pour de plus amples informations, contactez Agathe Gaulin au 468-1254.

Présentation des musiciens

MAURICE AUBIN:

Natif de Sudbury en Ontario, il est dans le métier depuis nombre d'années et a plusieurs expériences à son actif.

- a travaillé avec Robert Paquette à ses débuts en 1970-71 (album "Robert Paquette et ses amis");
- a participé activement à faire connaître la musique francophone du Nord de l'Ontario (en compagnie de d'autres musiciens);
- a formé le groupe TYMPAN en 1979 à Edmonton;
- a fait de nombreux spectacles en Alberta présentant son matériel original (de 1976 à 1980).

YVES LEVESQUE:

Natif d'Alma au Québec, il a fait plusieurs spectacles (au Québec en particulier) seul et en compagnie de plusieurs groupes (Giboulée et Médium).

- a fait plusieurs tournées dans les clubs et boîtes à chansons du Québec de 1971 à 1980;
- a participé à PROPULSION CTF de Radio-Canada en tant qu'auteur-compositeur en 1979;
- a composé de la musique de films et des thèmes pour différentes troupes de théâtre;
- a enseigné la guitare dans plusieurs écoles privées de la région de Montréal;
- a fait partie d'orchestres de jazz dont l'Apocalypse et Contretemps.

Publication du rapport sur le colloque national en économie de la F.F.H.Q.

Ottawa - La Fédération des Francophones hors Québec a rendu public cette semaine le rapport du colloque national en économie qui a eu lieu à Ottawa les 7, 8 et 9 mai 1982.

Ce rapport de 223 pages rassemble les présentations des personnes-ressources, fait état des principaux éléments qui ont été retenus lors des discussions en ateliers de même que des recommandations présentées en assemblée plénière. On y retrouve également la retranscription des discours prononcés par l'Honorable Serge Joyal et par les députés John Bosley et Lorne Nystrom à l'occasion du brunch du 9 mai ainsi que les découpures de presse qui ont traité du colloque.

La présidente de la F.F.H.Q., Mme Jeannine Séguin, estime que ce rapport constituera un précieux document de réflexion sur les principales perspectives qui sont offertes aux Francophones hors Québec dans le domaine de l'économie et qu'il stimulera l'intérêt des intervenants économiques à l'égard des communautés francophones hors Québec.

"A la lumière de la décision du gouvernement fédéral de mettre sur pied une Commission royale d'enquête sur la situation économique canadienne et dans la mesure où les discussions d'ordre économique sont au centre des préoccupations des Canadiens, il s'avère fondamental que les Francophones hors Québec se penchent sur les moyens à mettre en oeuvre pour s'assurer que le développement économique s'harmonise avec leur spécificité linguistique et culturelle", a souligné Mme Séguin.

Rappelons que les discussions à l'occasion du colloque national en économie ont porté sur les cinq thème suivants: le développement socio-économique des régions francophones; les coopératives et caisses populaires; l'entreprise; l'éducation et l'économie ainsi que la participation populaire à l'économie.

Les personnes désireuses d'obtenir une copie du rapport du colloque peuvent s'adresser au secrétariat national de la F.F.H.Q., 1404 - 1, rue Nicholas, Ottawa (Ontario), K1N 7B6 ou composer le (613) 563-0311.

Message d'intérêt publique

Pour marquer la clôture du tribunal préliminaire inscrit dans la cause de béatification de Monseigneur Vital Grandin, premier évêque d'Alberta, et du frère Antoine Kowalczyk (KO-OUAL-TCHUK) qui consacra 36 années de sa vie au Collège St-Jean...

Il y aura rencontre des anciens du Collège St-Jean et des amis de la communauté Oblate de Marie-Immaculée... Le mercredi, 8 décembre prochain, en soirée, au Centre Oblat de St-Albert.

La rencontre permettra aux anciens et amis d'entendre les voeux que prononceront quatre novices Oblats en l'église de St-Albert, à 19 h 30. Elle permettra aussi de commencer à préparer les Fêtes de 75e anniversaire de "St-Jean" le printemps prochain.

Invitation donc à tous les anciens du Collège St-Jean et aux amis des Oblats... à St-Albert, à compter de 19 h., le mercredi 8 décembre prochain... Fête de l'Immaculée Conception.

Pour plus de détails, signaler 469-7834.

Pro Coro Canada

Pro Coro Canada présente

"A Ceremony of Carols"

Dimanche, le 12 décembre, 1982, 19h30

Michel Gervais, *directeur*

Wendy Humphreys, *soprano*
Patricia Steinbring, *mezzo*
James McLean, *tenor*
Ginetta Baril, *harpe*

McDougall United Church
10025 - 101 rue, Edmonton

Billets en vente aux guichets BASS, à la porte, ou signalez le *420-1247*



En collaboration avec Benson & Hedges (Canada) Inc.

BOITE A POPICOS
théâtre pour enfants

Jean Raymond Châles
direction



8520 - 91e rue
Edmonton, Alberta
T6C 3M9

(403) 469-7193

Dansez avec

La Gigue-Electrique

Musique de danse pour toute occasion

Roger 466-8959

Jacques 439-3170

LOI SUR LA REVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

ALBERTA



Partie 1

CANADA

AVIS DE SÉANCES POUR L'AUDITION D'OBSERVATIONS

En novembre 1964, le Parlement a adopté une loi intitulée **Loi sur la revision des limites des circonscriptions électorales** Cette Loi établissait un nouveau mode de délimitation des circonscriptions électorales fédérales. Elle autorisait la nomination, dans chaque province, d'une commission indépendante chargée de proposer les dimensions des circonscriptions électorales fédérales, ainsi que leur nom et leurs limites. Elle établissait également le principe d'une représentation aussi exacte que possible de la population. La Loi modifiée permet à la commission, lorsqu'elle le juge nécessaire ou souhaitable, de tenir compte de considérations spéciales d'ordre géographique, de la faible ou forte densité de la population des diverses régions de la province, de leur accessibilité, leur superficie ou leur configuration et de toute communauté ou diversité particulière d'intérêts des habitants des diverses régions de la province.

En 1975, les commissions créées aux termes de la nouvelle Loi se sont basées sur les chiffres tirés du recensement de 1971 pour remanier les circonscriptions électorales de leur province respective. Les limites des nouvelles circonscriptions sont devenues officielles en 1976.

La Loi exige qu'à la suite de chaque recensement décennal il y ait une revision des limites des circonscriptions électorales afin de tenir comp de l'augmentation de la population, de ses déplacements et de ses changements. Avec le recensement de 1981 sont donc apparus les changements qui s'étaient produits en l'espace de dix ans. Une proclamation, publiée le 28 mai 1982, créa donc dans chaque province une nouvelle commission, chargée de proposer les modifications des limites des circonscriptions électorales fédérales que peuvent rendre nécessaires les résultats du dernier recensement.

La commission de l'Alberta est présidée par l'honorable W.J. Cameron Kirby, juge à la Cour du banc de la Reine de l'Alberta. Les autres membres de la commission sont Mme Hilda Wilson de Vermilion (Alberta) et M. Kenneth A. Wark d'Edmonton (Alberta).

Le recensement de 1981 a établi que l'Alberta comptait 2,237,724 habitants. Conformément aux dispositions des Lois constitutionnelles, 1867-1982, l'Alberta a droit à vingt-sept (27) sièges à la Chambre des communes, soit six (6) sièges de plus que sa représentation actuelle.

En divisant la population de l'Alberta par 27, on obtient un quotient électoral de 82,878 habitants pour chaque circonscription fédérale. En vertu de la **Loi sur la revision des limites des circonscriptions électorales**, la commission est chargée d'établir des circonscriptions électorales dont la population "doit correspondre d'aussi prêt que possible au quotient électoral de cette province". La commission peut s'écarter du quotient électoral dans des cas précisés dans la Loi sans dépasser 25% en plus ou en moins, ce qui impose en Alberta une population maximale de 103,597 habitants et une population minimale de 62,159 habitants dans chaque circonscriptions.

La commissions de l'Alberta a terminé la première partie de son travail. La Partie III du présent avis se compose d'une carte indiquant les circonscriptions électorales projetées et leur nom. On y trouve également la description des limites des circonscriptions électorales, y compris leur population respective. La Partie IV du prévent avis donne les motifs qui ont poussé la commission a fixer de la sorte les limites des circonscriptions électorales.

Conformément à la **Loi sur la revision des limites des circonscriptions électorales**, la commission de délimitation des circonscriptions électorales pour la province de l'Alberta tiendra des séances publiques pour l'audition d'observations au sujet des circonscriptions électorales proposées pour l'Alberta, aux dates et aux endroits suivants:

1) MEDICINE HAT
Continental Inn, le mardi 11 janvier 1983,
à 19 heures 30.

2) FORT MACLEOD
Salle paroissiale de l'Eglise anglicane,
le mercredi 12 janvier 1983,
à 19 heures 30.

3) CALGARY
Hôtel Palliser,
le jeudi 13 janvier 1983,
à 14 heures et 20 heures.

4) ST-ALBERT
St-Albert Inn,
le mardi 18 janvier 1983,
à 20 heures.

5) EDMONTON
Château Lacombe,
le mercredi 19 janvier 1983,
à 10 heures, 14 heures et 20 heures.

6) CAMROSE
Crystal Springs Motor Hotel,
le jeudi 20 janvier 1983,
à 19 heures 30.

7) AIRDRIE
Driftwood Inn,
le mardi 25 janvier 1983,
à 19 heures 30.

8) LETHBRIDGE
Sandman Inn,
le mercredi 26 janvier 1983, à 20 heures.

9) RED DEER
Capri Centre,
le jeudi 27 janvier 1983,
à 19 heures 30.

10) FORT SASKATCHEWAN
Library Centre,
le mardi 1er février 1983, à 19 heures 30.

11) WETASKIWIN
Fort Ethier Lodge,
le mercredi 2 février 1983, à 19 heures 30.

12) ST-PAUL
Salle de la Légion canadienne royale,
le jeudi 3 février 1983, à 19 heures 30.

13) GRANDE PRAIRIE
Grande Prairie Motor Inn,
le mardi 8 février 1983, à 19 heures 30.

14) BARRHEAD
Barrhead Inn,
le mercredi 9 février 1983, à 19 heures 30.

15) FORT McMURRAY
Sheraton Northwoods Inn,
le jeudi 10 février 1983, à 10 heures.

S'il s'avère nécessaire de reporter l'une des séances susmentionnées, en raison du mauvais temps, ce report sera annoncé par la station radiophonique locale. La date et l'heure de la nouvelle séance seront publiées dans un journal approprié et le secrétaire avertira toute personne ayant, en vertu de la régle 4, donné un avis de son intention de formuler une observation, que la commission entendra l'observation à la date ultérieure mentionnée.

En vertu de l'article 16 de la Loi, la commission a établi des règles régissant les séances pour l'audition d'observations, lesquelles règles sont énoncées dans la Partie II du présent avis.

Le Parlement a stipulé, au paragraphe 17(4) de la Loi, que la commission n'entendra aucune observation à ses séances sauf si un avis écrit a été donné indiquant le nom et l'adresse de la personne désirant formuler ces observations et précisant la nature de ces observations ainsi que l'intérêt de la personne en cause. Cet avis doit être envoyé ou remis dans les vingt-trois (23) jours à compter de la date de publication du présent avis au secrétaire de la commission, M. T.S. Mosher, Suite 476, 220, 4e Avenue sud-est, Calgary (Alberta) T2G 4X3. L'avis peut être expédié par la poste ou livré par porteur au secrétaire et, dans le premier cas, il sera considéré avoir été remis au secrétaire à la date du cachet de la poste. La commission pourra décider à sa discrétion de l'éligibilité de l'avis écrit.

Calgary (Alberta), ce vingt-septième jour de novembre 1982.

W.J.C. KIRBY
Le président de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour la province de l'Alberta

Partie 2

Conformément aux pouvoirs conférés par les dispositions de l'article 16 de la Loi sur la revision des limites des circonscriptions électorales, chapitre E-2 des Statuts révisés du Canada de 1970, telle que modifiée, la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour la province de l'Alberta établit par la présente les règles suivantes:

RÈGLES

1. Les présentes règles peuvent être citées sous le titre: "Règles de la commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour la province de l'Alberta 1982".

2. Dans les présentes règles:

a) "annonce" désigne l'annonce publiée conformément au paragraphe 17(2) de la Loi donnant avis de la date et de l'endroit fixés pour la tenue des séances;
b) "carte" désigne la carte publiée en même temps que l'annonce et montrant le partage projeté de la province en circonscriptions électorales fédérales;
c) "commission" désigne la commission de délimitation des circonscriptions électorales pour la province de l'Alberta;
d) "Loi" désigne la Loi sur la revision des limites des circonscriptions électorales, chapitre E-2 des Statuts révisés du Canada de 1970, et les modifications qui y ont été apportées;
e) "observation" désigne les observations formulées conformément à l'article 17 de la Loi par une personne intéressées, à propos du partage de la province en circonscriptions électorales et du nom proposé pour chaque circonscription;
f) "séance" désigne une séance tenue pour l'audition d'observations conformément à l'article 17 de la Loi;
g) "secrétaire" désigne le secrétaire de la commission.

3. Les séances devront être tenues en public et les représentations doivent être faites selon la procédure établie.

4. (1) Conformément au paragraphe 17(4) de la Loi, la commission n'entendra les observations, lors des séances, que si un avis écrit et signé a été envoyé ou remis au secrétaire dans les vingt-trois (23) jours à compter de la date de publication de l'annonce et de la carte indiquant:

a) le nom et l'adresse de la personne désirant formuler des observations
b) la nature précise de ces observations et l'intérêt de la personne en cause.

(2) La personne qui signe l'avis doit aussi indiquer auquel des endroits énumérés dans l'annonce elle désire formuler ses observations.

(3) L'avis peut être mis à la poste ou remis au secrétaire, et s'il est mis à la poste, il doit être considéré comme lui ayant été remis le jour de la mise à la poste. La commission aura discrétion pour décider de l'admissibilité de l'avis écrit.

5. Si la personne qui donne un avis, conformément au paragraphe 17(4), ne se conforme pas aux dispositions de la règle 4(2), le secrétaire doit s'enquérir sans délai auprès de ladite personne du lieu où elle désire se présenter pour formuler ses observations.

6. Une seule personne sera entendue lors de la présentation d'observations au cours d'une séance, sauf si la commission en décide autrement.

7. Si, en vertu de la règle 4(1), aucune demande d'audition d'observations n'est présentée, la commission ou le président peu annuler la séance à l'endroit en question. L'avis de l'annulation doit être publié dans un journal approprié.

8. (1) Deux membres de la commission constituent le quorum nécessaire à la tenue d'une séance pour l'audition d'observations.

(2) Si le quorum ne peut être atteint lors de la tenue d'une séance à un endroit spécifié dans l'annonce, le président peut ajourner ladite séance à une date ultérieure et le secrétaire devra informer toutes le personnes, qui devaient formuler des observations conformément à l'article 4, de la date à laquelle ces observations seront entendues.

Partie 3

Dans la province de l'Alberta, il y a vingt-sept (27) circonscriptions électorales dont chacune doit élire un député. La commission propose que les circonscriptions électorales soient nommées et décrites comme il suit.

Dans les descriptions suivantes:

a) toute mention de "chemin public" ou de "voie ferrée" signifie à moins d'indication contraire, la ligne médiane desdits chemins, rues, avenues, ou voies ferrées;
b) les sections, townships, rangs et méridiens sont conformes au système d'arpentage des terres du Canada et comprennent l'augmentation de ceux-ci d'après ledit système;
c) lorsqu'il est question de la rive droite ou de la rive gauche d'une rivière, il s'agit de la rive qui est à droite ou à gauche respectivement quand on regarde vers l'aval de la rivière;
d) chaque circonscription comprend toutes les réserves indiennes situées à l'intérieur de ses limites;
e) partout où il est fait usage d'un mot ou d'une expression pour désigner une division territoriale, ce mot ou cette expression indique la division territoriale telle qu'elle existait ou était délimitée le premier jour de juin 1982, à moins d'indication contraire;
f) les limites définissant les cités de Calgary et d'Edmonton, le cas échéant, renvoient à celles qui existaient le premier jour de juin 1982.

Les chiffres de population de chaque circonscription électorale sont tirés du recensement décennal de 1981.

1. ATHABASCA

(Population: 72,332)

Comprend la partie de la province bornée par une ligne commençant à l'angle nord-est de ladite province et qui va de là vers l'ouest suivant la frontière nord de la province jusqu'à la limite la plus à l'ouest du parc national de Wood Buffalo; de là vers le sud suivant la limite ouest dudit parc jusqu'à l'angle nord-est du township 120, rang 10, à l'ouest du 5e méridien; de là vers l'est suivant la limite nord du township 120 jusqu'à la limite ouest du rang 6, à l'ouest du 5e méridien; de là vers le sud suivant ladite limite ouest jusqu'à la limite nord du township 88; de là vers l'ouest suivant ladite limite nord jusqu'à la limite ouest du rang 13, à l'ouest du 5e méridien; de là vers le sud suivant ladite limite ouest jusqu'à la limite nord du township 80; de là vers l'ouest suivant ladite limite nord jusqu'à la limite ouest du rang 18, à l'ouest du 5e méridien; de là vers le sud suivant ladite limite ouest jusqu'à la limite nord du township 68; de là vers l'est suivant ladite limite nord jusqu'à la limite ouest du rang 7, à l'ouest du 5e méridien; de là vers le sud suivant ladite limite ouest jusqu'à la limite nord du township 64; de là vers l'est suivant ladite limite nord jusqu'à la limite ouest du rang 24, à l'ouest du 4e méridien; de là vers le sud suivant ladite limite ouest jusqu'à la limite nord du township 61; de là vers l'est suivant ladite limite nord jusqu'à la limite ouest du rang 19, à l'ouest du 4e méridien; de là vers le sud suivant ladite limite ouest jusqu'à la limite nord du township 60; de là vers l'est suivant ladite limite nord jusqu'à la limite ouest du rang 7, à l'ouest du 4e méridien; de là vers le nord suivant ladite limite ouest jusqu'à la limite nord du township 65; de là vers l'est suivant ladite limite nord jusqu'à la limite est de la section 33 du township 66, rang 1, à l'ouest du 4e méridien; de là vers le sud suivant ladite limite est jusqu'à la limite nord de la section 28 du township 66, rang 1, à l'ouest du 4e méridien; de là vers l'est suivant la limite nord des sections 27, 26 et 25 du township 66, rang 1, à l'ouest du 4e méridien, jusqu'à la frontière est de la province; de là vers le nord suivant ladite frontière est jusqu'au point de départ.

2. BOW RIVER

(Population: 76,874)

Comprend la partie de la province bornée par une ligne commençant à l'intersection de la frontière ouest de la province et de la limite nord du parc national de Banff et qui va de là vers le sud suivant ladite frontière ouest jusqu'à la limite nord du township 6; de là vers l'est suivant ladite limite nord jusqu'à la limite ouest de la réserve indienne Peigan No 147; de la vers le sud suivant ladite limite ouest jusqu'à l'angle sud-ouest de ladite réserve; de là vers l'est suivant la limite sud de ladite réserve jusqu'à l'angle sud-est de cette dernière; de là vers le nord suivant la limite est de ladite réserve jusqu'à la limite nord du township 6; de là vers l'est suivant ladite limite nord jusqu'à l'intersection avec la rive gauche de la rivière Belly; de là vers le nord-est suivant ladite rive gauche jusqu'à son intersection avec la rive droite de la rivière Oldman; de là vers le nord-ouest suivant ladite rive droite jusqu'à son intersection avec la limite nord du township 9; de là vers l'est suivant ladite limite nord jusqu'à la limite ouest du rang 18, à l'ouest du 4e méridien; de là vers le nord suivant ladite limite ouest jusqu'à la limite sud du township 16; de là vers l'est suivant ladite limite sud jusqu'à son intersection avec la rive droite de la rivière Bow; de là vers le nord suivant ladite rive droite jusqu'à l'intersection avec la limite sud du township 21; de là vers l'est suivant ladite limite sud jusqu'à la limite ouest du rang 18, à l'ouest du 4e méridien; de là vers le nord suivant ladite limite ouest jusqu'à l'angle nord-est de la réserve indienne Blackfoot no. 146; de là vers le nord-ouest suivant les limites nord et ouest de ladite réserve jusqu'à l'intersection de ladite limite ouest avec la rive gauche de la rivière Bow; de là vers l'ouest suivant la dite rive gauche jusqu'à son intersection avec la limite sud de la cité de Calgary; de la vers l'ouest et le nord suivant ladite limite jusqu'à son intersection avec la limite nord du township 24; de la vers l'ouest suivant ladite limite nord jusqu'à la limite est du rang 6, à l'ouest du 5e méridien; de là vers le nord suivant ladite limite est jusqu'à son intersection avec la limite sud des réserves indiennes Stoney nos 142, 143 et 144; de là vers l'est, vers le nord et vers l'ouest suivant la limite sud, est et nord desdites réserves jusqu'à l'intersection de ladite limite nord avec la limite est du rang 6, à l'ouest du 5e méridien; de là vers le nord suivant ladite limite est jusqu'à la limite nord du township 30; de là vers l'ouest suivant ladite limite nord jusqu'à son intersection avec la limite est du parc national de Banff; de là vers le nord-ouest et vers l'ouest suivant la limite nord-est et nord dudit parc national de Banff jusqu'au point de départ.

3. CALGARY- BLACKFOOT

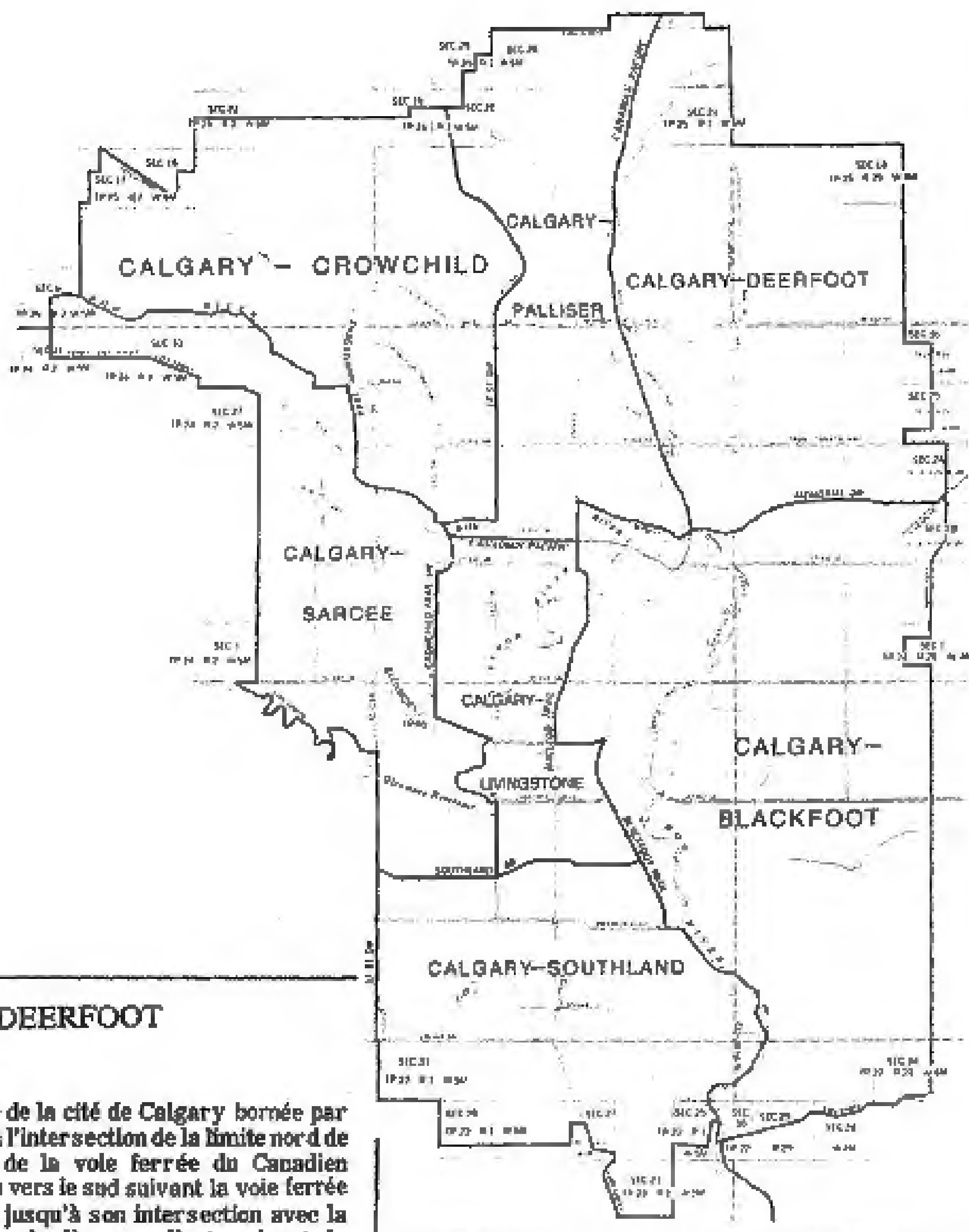
(Population: 70,256)

Comprend la partie de la cité de Calgary bornée par une ligne commençant à l'intersection de la rive droite de la rivière Bow et de la limite sud de la cité de Calgary et qui va de là vers le nord suivant ladite rive droite jusqu'à son intersection avec le prolongement vers l'est du chemin Anderson; de là vers l'ouest suivant ledit prolongement vers l'est jusqu'au Blackfoot Trail; de là vers le nord suivant le Blackfoot Trail jusqu'au Glenmore Trail; de là vers l'ouest suivant le Glenmore Trail jusqu'au Macleod Trail; de là vers le nord suivant le Macleod Trail jusqu'à son intersection avec la rive gauche de la rivière Elbow; de là vers le nord-ouest suivant ladite rive gauche jusqu'à son intersection avec le prolongement vers le sud de la rue Centre; de là vers le nord suivant ledit prolongement vers le sud et la rue Centre jusqu'à son intersection avec la rive gauche de la rivière Bow; de là vers l'est suivant ladite rive gauche jusqu'à son intersection avec la voie ferrée du Canadien Pacifique; de là vers le nord suivant la voie ferrée du Canadien Pacifique jusqu'à la promenade Memorial; de là vers l'est suivant la promenade Memorial et le prolongement vers l'est de la promenade Memorial jusqu'à son intersection avec la voie ferrée du Canadien National; de là vers le nord-est suivant la voie ferrée du Canadien National jusqu'à la limite est de la cité de Calgary; de là vers le sud et vers l'ouest suivant la limite de la cité de Calgary jusqu'au point de départ.

4. CALGARY- CROWCHILD

(Population: 84,439)

Comprend la partie de la cité de Calgary bornée par une ligne commençant à l'intersection de la limite ouest de la cité de Calgary et de la rive gauche de la rivière Bow et qui va de là vers le nord et vers l'est suivant la limite ouest et nord de la cité de Calgary jusqu'au prolongement vers le nord de la Quatorzième (14e) rue N.-O., de là vers le sud suivant ledit prolongement et la Quatorzième (14e) rue N.-O. jusqu'à son intersection avec la rive gauche de la rivière Bow; de là vers le nord-ouest suivant ladite rive gauche jusqu'à son intersection avec le prolongement vers le sud du Shaganappi Trail; de là vers le nord suivant ledit prolongement vers le sud et le Shaganappi Trail jusqu'à la Trente-deuxième (32e) avenue N.-O.; de là vers l'ouest suivant la trente-deuxième (32e) avenue N.-O. et son prolongement vers l'ouest jusqu'à son intersection avec la rive gauche de la rivière Bow; de là vers le nord-ouest suivant ladite rive gauche jusqu'au point de départ.



5. CALGARY- DEERFOOT

(Population: 75,561)

Comprend la partie de la cité de Calgary bornée par une ligne commençant à l'intersection de la limite nord de la cité de Calgary et de la voie ferrée du Canadien Pacifique et qui va de là vers le sud suivant la voie ferrée du Canadien Pacifique jusqu'à son intersection avec la promenade Memorial; de là vers l'est suivant la promenade Memorial et le prolongement vers l'est de la promenade Memorial jusqu'à son intersection avec la voie ferrée du Canadien National; de là vers le nord-est suivant la voie ferrée du Canadien National jusqu'à la limite est de la cité de Calgary; de là vers le nord et vers l'ouest suivant la limite de la cité de Calgary jusqu'au point de départ.

6. CALGARY- LIVINGSTONE

(Population: 96,367)

Comprend la partie de la cité de Calgary bornée par une ligne commençant à l'intersection de la promenade Southland et du Blackfoot Trail et qui va de là vers le nord suivant le Blackfoot Trail jusqu'au Glenmore Trail; de là vers l'ouest suivant le Glenmore Trail jusqu'au Macleod Trail; de là vers le nord suivant le Macleod Trail jusqu'à son intersection avec la rive gauche de la rivière Elbow; de là vers le nord-ouest suivant ladite rive gauche jusqu'à son intersection avec le prolongement vers le sud de la rue Centre; de là vers le nord suivant ledit prolongement vers le sud et la rue Centre jusqu'à la voie ferrée du Canadien Pacifique; de là vers l'ouest suivant la voie ferrée du Canadien Pacifique jusqu'au Crowchild Trail; de là vers le sud suivant le Crowchild Trail jusqu'au Glenmore Trail; de là vers l'est suivant le Glenmore Trail jusqu'à son intersection avec la rive est du réservoir Glenmore; de là vers le sud suivant ladite rive est jusqu'à son intersection avec le prolongement vers l'ouest de la promenade Heritage; de là vers l'est suivant ledit prolongement vers l'ouest et la promenade Heritage jusqu'à la Quatorzième (14e) rue S.-O; de là vers le sud suivant la Quatorzième (14e) rue S.-O. jusqu'à la promenade Southland; de là vers l'est suivant la promenade Southland jusqu'au point de départ.

7. CALGARY- PALLISER

(Population: 96,836)

Comprend la partie de la cité de Calgary bornée par une ligne commençant à l'intersection de la limite nord de la cité de Calgary et du prolongement vers le nord de la Quatorzième (14e) rue N.-O. et qui va de là vers le sud suivant ledit prolongement et la Quatorzième (14e) rue N.-O. jusqu'à son intersection avec la rive gauche de la rivière Bow; de là vers l'ouest suivant ladite rive gauche jusqu'à son intersection avec le Crowchild Trail; de là vers le sud suivant le Crowchild Trail jusqu'à la voie ferrée du Canadien Pacifique; de là vers l'est suivant la voie ferrée du Canadien Pacifique jusqu'à la rue Centre; de là vers le nord suivant la rue Centre jusqu'à son intersection avec la rive gauche de la rivière Bow; de là vers l'est suivant ladite rive gauche jusqu'à son intersection avec la voie ferrée du Canadien Pacifique;, de là vers le nord suivant la voie ferrée du Canadien Pacifique; de là vers le nord suivant la voie ferrée du Canadien Pacifique jusqu'à la limite nord de la cité de Calgary; de là vers l'ouest suivant la limite nord de la cité de Calgary jusqu'au point de départ.

8. CALGARY- SARCEE

(Population: 88,276)

Comprend la partie de la cité de Calgary bornée par une ligne commençant à l'intersection de la limite ouest de la cité de Calgary et du prolongement vers l'ouest de la promenade Southland et qui va de là vers l'est suivant ledit prolongement vers l'ouest et la promenade Southland jusqu'à la Quatorzième (14e) rue S.-O.; de là vers le nord suivant la Quatorzième (14e) rue S.-O. jusqu'à la promenade Heritage; de là vers l'ouest suivant la promenade Heritage et son prolongement vers l'ouest jusqu'à son intersection avec la rive est du réservoir Glenmore; de là vers le nord suivant ladite rive est jusqu'à son intersection avec le Glenmore Trail; de là vers l'ouest suivant le Glenmore Trail jusqu'au Crowchild Trail; de là vers le nord suivant le Crowchild Trail jusqu'à son intersection avec la rive gauche de la rivière Bow; de là vers le nord-ouest suivant ladite rive gauche jusqu'à son intersection avec le prolongement vers le sud du Shaganappi Trail; de là vers le nord suivant ledit prolongement vers le sud et le Shaganappi Trail jusqu'à la Trente-deuxième (32e) avenue N.-O.; de là vers l'ouest suivant la Trente-deuxième (32e) avenue N.-O. et son prolongement vers l'ouest jusqu'à son intersection avec la rive gauche de la rivière Bow; de là vers le nord-ouest suivant ladite rive gauche jusqu'à la limite ouest de la cité de Calgary; de là vers le sud et vers l'est suivant la limite de la cité de Calgary jusqu'au point de départ.

9. CALGARY- SOUTHLAND

(Population: 81,008)

Comprend la partie de la cité de Calgary bornée par une ligne commençant à l'intersection de la rive droite de la rivière Bow et de la limite sud de la cité de Calgary et qui va de là vers le nord suivant ladite rive droite jusqu'à son intersection avec le prolongement vers l'est du chemin Anderson; de là vers l'ouest suivant ledit prolongement vers l'est jusqu'au Blackfoot Trail; de là vers le nord suivant le Blackfoot Trail jusqu'à la promenade Southland; de là vers l'ouest suivant la promenade Southland et son prolongement vers l'ouest jusqu'à la limite ouest de la cité de Calgary; de là vers le sud et vers l'est suivant la limite de la cité de Calgary jusqu'au point de départ.

10. CROWFOOT

(Population: 78,919)

Comprend la partie de la province bornée par une ligne (tous les rangs mentionnés étant situés à l'ouest du 4e méridien) commençant à l'intersection de la frontière est de la province et de la rive gauche de la rivière Battle et qui va de là vers le nord-ouest suivant ladite rive gauche jusqu'à son intersection avec la limite est du rang 5; de là vers le nord suivant ladite limite est jusqu'à la limite nord du township 47; de là vers l'ouest suivant ladite limite nord jusqu'à la limite est du rang 22; de là vers le sud suivant ladite limite est jusqu'à la limite nord du township 43; de là vers l'ouest suivant ladite limite nord jusqu'à la limite est du rang 23; de là vers le sud suivant ladite limite est jusqu'à la limite nord du township 41; de là vers l'ouest suivant ladite limite nord jusqu'à la limite est du rang 24; de là vers le sud suivant ladite limite est jusqu'à son intersection avec la rive gauche de la rivière Red Deer; de là vers le nord, vers l'est et vers le sud suivant ladite rive gauche jusqu'à son intersection avec la limite nord du township 29; de là vers l'est suivant ladite limite nord jusqu'à la limite est du rang 18; de là vers le sud suivant ladite limite est jusqu'à son intersection avec la rive gauche de la rivière Red Deer; de là vers le sud-est suivant ladite rive gauche jusqu'à son intersection avec la frontière est de la province; de là vers le nord suivant ladite frontière est jusqu'au point de départ.

11. EDMONTON- GROAT

(Population: 88,941)

Comprend la partie de la cité d'Edmonton bornée par une ligne commençant à l'intersection de la limite nord de la cité d'Edmonton et de Quatre-vingt-dix-septième (97e) rue et qui va de là vers l'ouest suivant ladite limite nord jusqu'à son intersection avec le St-Albert Trail; de là vers le sud-est suivant le St-Albert Trail jusqu'à son intersection avec la Cent trente-septième (137 e) avenue; de là vers l'ouest suivant la Cent trente-septième (137e) avenue jusqu'à son intersection avec le prolongement vers le nord de la Cent quarante-neuvième (149e) rue; de là vers le sud suivant ledit prolongement vers le nord et la Cent quarante-neuvième (149e) rue jusqu'au ravin MacKinnon; de là vers l'est suivant le ravin MacKinnon et son prolongement vers l'est jusqu'à la rive droite de la rivière Saskatchewan-Nord; de là vers l'est suivant ladite rive droite jusqu'à son intersection avec le prolongement vers le sud de la Cent seizième (116e) rue; de là vers le nord suivant ledit prolongement vers le sud et la Cent seizième (116e) rue jusqu'à la voie ferrée du Canadien National; de là vers l'ouest et vers le nord suivant la voie ferrée du Canadien National jusqu'à la Cent vingt-quatrième (124 e) rue; de là vers l'est suivant la voie ferrée du Canadien National jusqu'à la Quatre-vingt-dix-septième (97e) rue; de là vers le nord suivant la Quatre-vingt-dix-septième (97e) rue jusqu'au point de départ.

12. EDMONTON- MAYFAIR

(Population: 84,794)

Comprend la partie de la cité d'Edmonton située à l'ouest d'une ligne commençant à l'intersection de la limite nord-ouest de la cité d'Edmonton et du St-Albert Trail et qui va de là vers le sud-est suivant le St-Albert Trail jusqu'à son intersection avec la Cent trente-septième (137e) avenue; de là vers l'ouest suivant la Cent trente-septième (137e) avenue jusqu'à son intersection avec le prolongement vers le nord de la Cent quarante-neuvième (149e) rue; de là vers le sud le long dudit prolongement vers le nord et de la Cent quarante-neuvième (149e) rue jusqu'au ravin MacKinnon; de là vers l'est suivant le ravin MacKinnon jusqu'à la rive gauche de la rivière Saskatchewan-Nord; de là vers le sud-ouest suivant ladite rive gauche jusqu'à son intersection avec la limite sud de la cité d'Edmonton.

13. EDMONTON- McDOUGALL

(Population: 91,086)

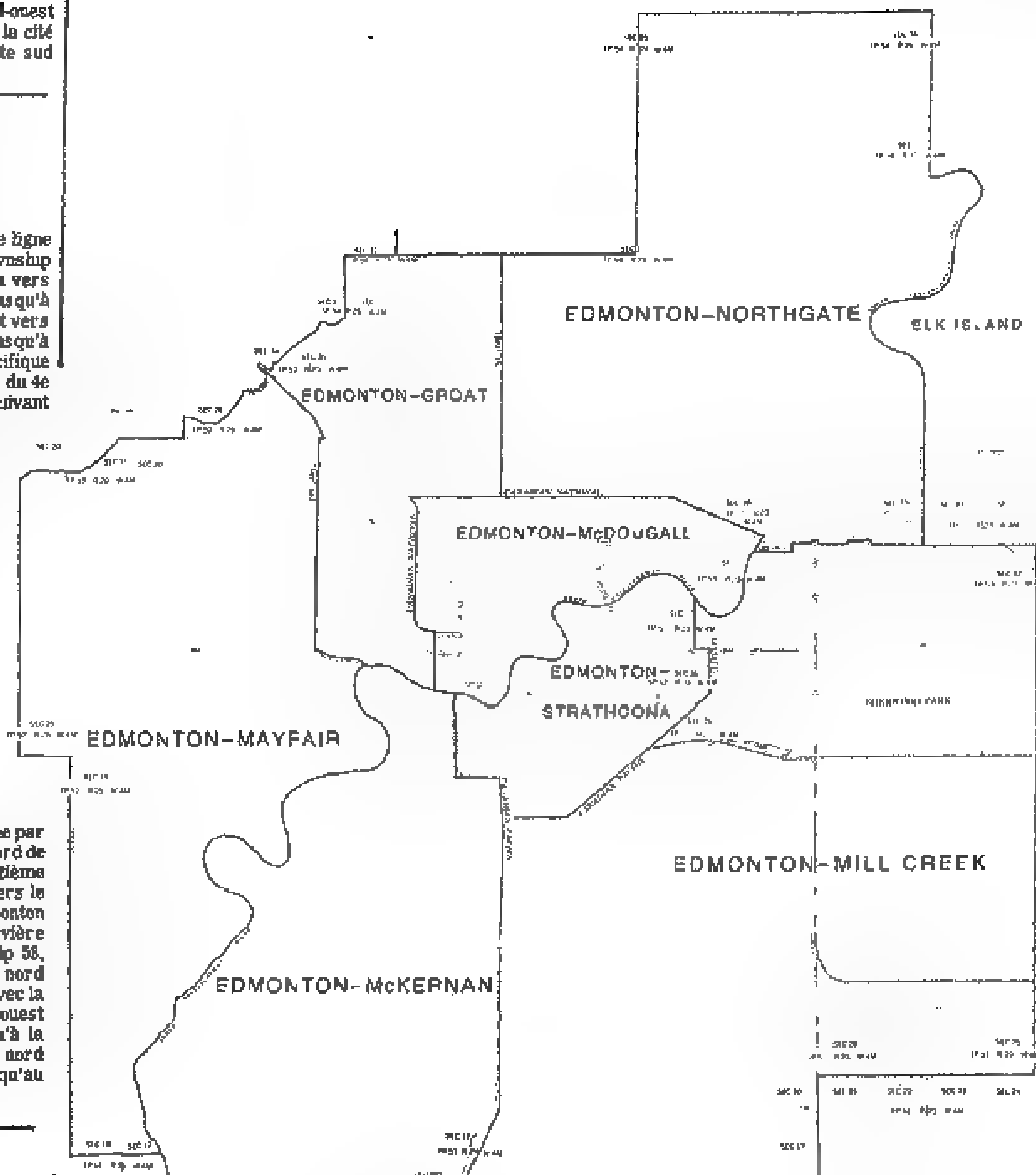
Comprend la partie de la cité d'Edmonton bornée par une ligne commençant à l'intersection de la rive droite de la rivière Saskatchewan-Nord et du prolongement vers le sud de la Cent seizième (116e) rue et qui va de là vers le nord-est suivant ladite rive droite jusqu'à son intersection avec la voie ferrée du Canadien National dans la section 16 du township 53, rang 23, à l'ouest du 4e méridien; de là vers l'ouest suivant la voie ferrée du du Canadien National jusqu'à la Cent seizième (116e) rue; de là vers le sud suivant la Cent seizième (116e) rue et son prolongement vers le sud jusqu'au point de départ.

14. EDMONTON- McKERNAN

(Population: 76,676)

Comprend la partie de la cité d'Edmonton bornée par une ligne commençant à l'intersection de la limite sud de la cité d'Edmonton et de la voie ferrée du Canadien Pacifique dans la section 17 du township 51, rang 24, à l'ouest du 4e méridien, et qui va de là vers le nord suivant la voie ferrée du Canadien Pacifique jusqu'à la Soixante-douzième (72e) avenue; de là vers l'ouest suivant la Soixante-douzième (72e) avenue jusqu'à la Cent neuvième (109e) rue; de là vers le nord suivant la Cent neuvième (109e) rue jusqu'à la rive droite de la rivière Saskatchewan-Nord; de là vers le nord-ouest suivant ladite rive droite jusqu'à son intersection avec le prolongement vers l'est du ravin MacKinnon; de là vers l'ouest suivant ledit prolongement jusqu'à la rive gauche

de la rivière Saskatchewan-Nord; de là vers le sud-ouest suivant ladite rive gauche jusqu'à la limite sud de la cité d'Edmonton, de là vers l'est suivant ladite limite sud jusqu'au point de départ.



15. EDMONTON- MILL CREEK

(Population: 82,4,7)

Comprend la partie de la province bornée par une ligne commençant à l'angle sud-est de la section 13 du township 53, rang 23, à l'ouest du 4e méridien et qui va de là vers l'ouest suivant la limite sud des sections 13 et 14 jusqu'à la limite de la cité d'Edmonton, de là vers l'ouest et vers le sud suivant ladite limite de la cité d'Edmonton jusqu'à son intersection avec la voie ferrée du Canadien Pacifique dans la section 36 du township 52, rang 24, à l'ouest du 4e méridien; de là vers le sud-ouest et vers le sud suivant la voie ferrée du Canadien Pacifique jusqu'à son intersection avec la limite sud de la cité d'Edmonton; de là vers l'est et vers le nord suivant la limite de la cité d'Edmonton jusqu'à l'angle nord-est de la section 20 du township 51, rang 23, à l'ouest du 4e méridien; de là vers l'est suivant la limite nord des sections 21, 22, 23 et 24 jusqu'à la limite est du rang 23, à l'ouest du 4e méridien; de là vers le nord suivant ladite limite est jusqu'au point de départ.

16. EDMONTON-NORTHGATE

(Population: 77,549)

Comprend la partie de la cité d'Edmonton bornée par une ligne commençant à l'intersection de la limite nord de la cité d'Edmonton et de la Quatre-vingt-dix-septième (97e rue et qui va de là vers l'est, vers le nord, vers le sud et vers l'ouest suivant la limite de la cité d'Edmonton jusqu'à son intersection avec la rive droite de la rivière Saskatchewan-Nord dans la section 7 du township 53, rang 23, à l'ouest du 4e méridien; de là vers le nord suivant ladite rive droite jusqu'à son intersection avec la voie ferrée du Canadien National, de là vers l'ouest suivant la voie ferrée du Canadien National jusqu'à la Quatre-vingt-dix-septième (97e) rue; de là vers le nord suivant la Quatre-vingt-dix-septième (97e) rue jusqu'au point de départ.

17. EDMONTON- STRATHCONA

(Population: 72,334)

Comprend la partie de la cité d'Edmonton bornée par une ligne commençant au pont High Level à l'intersection de la rive droite de la rivière Saskatchewan-Nord et de la Cent neuvième (109e) rue et qui va de là vers le nord-est suivant ladite rive droite jusqu'à son intersection avec la limite est de la cité d'Edmonton dans la section 1 du township 54, rang 24, à l'ouest du 4e méridien; de là vers le sud-est suivant ladite limite de la cité jusqu'à la voie ferrée du Canadien Pacifique; de là vers le sud-ouest suivant la voie ferrée du Canadien Pacifique jusqu'à son intersection avec l'embranchement Calgary-Edmonton de ladite voie ferrée du Canadien Pacifique; de là vers le nord suivant ladite voie ferrée du Canadien Pacifique jusqu'à la Soixante-douzième (72e) avenue; de là vers l'ouest suivant la Soixante-douzième (72e) avenue jusqu'à la Cent neuvième (109e) rue; de là vers le nord suivant la Cent neuvième (109e) rue jusqu'au point de départ.

18. ELK ISLAND

(Population: 72,777)

Comprend la partie de la province bornée par une ligne commençant à l'intersection de la limite nord de la cité d'Edmonton et de la limite ouest du rang 24, à l'ouest du 4e méridien et qui va de là vers le nord suivant ladite limite ouest jusqu'à la limite nord du township 61, de là vers l'est suivant ladite limite nord jusqu'à la limite est du rang 20, à l'ouest du 4e méridien; de là vers le sud suivant ladite limite est jusqu'à la limite nord du township 60; de là vers l'est suivant ladite limite nord jusqu'à la limite est du rang 16, à l'ouest du 4e méridien; de là vers le sud suivant ladite limite est jusqu'à la limite nord du township 47; de là vers l'ouest suivant ladite limite nord jusqu'à la limite est du rang 22, à l'ouest du 4e méridien, de là vers le sud suivant ladite limite est jusqu'à la limite nord du township 46; de là vers l'ouest suivant ladite limite nord jusqu'à la limite est du rang 24, à l'ouest du 4e méridien; de là vers le nord suivant ladite limite est jusqu'à la limite nord du township 49; de là vers l'ouest suivant ladite limite nord jusqu'à la limite est du rang 25, à l'ouest du 4e méridien; de là vers le nord suivant ladite limite est jusqu'à la limite nord du township 50; de là vers l'ouest suivant ladite limite nord jusqu'à la voie ferrée du Canadien Pacifique; de là vers le nord suivant la voie ferrée du Canadien Pacifique jusqu'à la limite sud de la cité d'Edmonton; de là vers l'est et vers le nord suivant la limite de la cité d'Edmonton jusqu'à l'angle nord-est de la section 20 du township 51, rang 23, à l'ouest du 4e méridien; de là vers l'est suivant la limite nord des sections 21, 22, 23 et 24 du township 51, rang 23, à l'ouest du 4e méridien, jusqu'à la limite est du rang 23, à l'ouest du 4e méridien; de là vers le nord suivant ladite limite est jusqu'à la limite sud de la section 13 du township 53, rang 23, à l'ouest du 4e méridien, jusqu'à la limite est de la cité d'Edmonton; de là vers le nord et vers l'ouest suivant la limite de la cité d'Edmonton jusqu'au point de départ.

19. KNEEHILL

(Population: 78,427)

Comprend la partie de la province bornée par une ligne commençant à l'intersection de la limite nord du township 24 et de la limite ouest de la cité de Calgary et qui va de là vers l'ouest suivant ladite limite nord jusqu'à la limite est du rang 8, à l'ouest du 5e méridien; de là vers le nord suivant ladite limite est jusqu'à son intersection avec la limite sud des réserves indiennes Stoney Nos 142, 143 et 144; de là vers l'est, vers le nord et vers l'ouest suivant la limite sud, est et nord desdites réserves jusqu'à l'intersection de ladite limite nord avec la limite est du rang 6, à l'ouest du 5e méridien; de là vers le nord suivant ladite limite est jusqu'à la limite nord du township 34; de là vers l'est suivant ladite limite nord jusqu'à son intersection avec la rive gauche de la rivière Red Deer; de là vers le sud suivant ladite rive gauche jusqu'à son intersection avec la limite nord du township 29; de là vers l'est suivant ladite limite nord jusqu'à la limite est du rang 15, à l'ouest du 4e méridien; de là vers le sud suivant ladite limite est jusqu'à son intersection avec la rive gauche de la rivière Red Deer; de là vers le sud-est suivant ladite rive gauche jusqu'à son intersection avec la limite nord du township 23, de là vers l'ouest suivant ladite limite nord jusqu'à la limite ouest du rang 18; de là vers le sud suivant ladite limite ouest jusqu'à l'angle nord-est de la réserve indienne Blackfoot No. 146; de là vers le nord-ouest suivant les limites nord et ouest de ladite réserve jusqu'à l'intersection de ladite limite ouest avec la rive gauche de la rivière Bow; de là vers l'ouest suivant ladite rive gauche jusqu'à son intersection avec la limite sud de la cité de Calgary; de là vers l'est, vers le nord, vers l'ouest et vers le sud suivant la limite de la cité de Calgary jusqu'au point de départ.

20. LETHBRIDGE

(Population. 87,607)

Comprend la partie de la province située à l'ouest de la limite ouest du rang 18, à l'ouest du 4e méridien, et au sud d'une ligne commençant à l'intersection de la limite nord du township 6 et de la limite ouest de la province et qui va de là vers l'est suivant ladite limite nord jusqu'à la limite ouest de la réserve indienne Peigan No. 147; de là vers le sud suivant ladite limite ouest jusqu'à l'angle sud-ouest de ladite réserve; de là vers l'est suivant la limite sud de ladite réserve jusqu'à l'angle sud-est de cette dernière; de là vers le nord suivant la limite est de ladite réserve jusqu'à la limite nord du township 8; de là vers l'est suivant ladite limite nord jusqu'à son intersection avec la rive gauche de la rivière Belly; de là vers le nord-est suivant ladite rive gauche jusqu'à son intersection avec la rive droite de la rivière Oldman; de là vers le nord-ouest suivant ladite rive droite jusqu'à son intersection avec la limite nord du township 9; de là vers l'est suivant ladite limite nord jusqu'à la limite ouest du rang 18, à l'ouest du 4e méridien.

21. MÉDICINE HAT

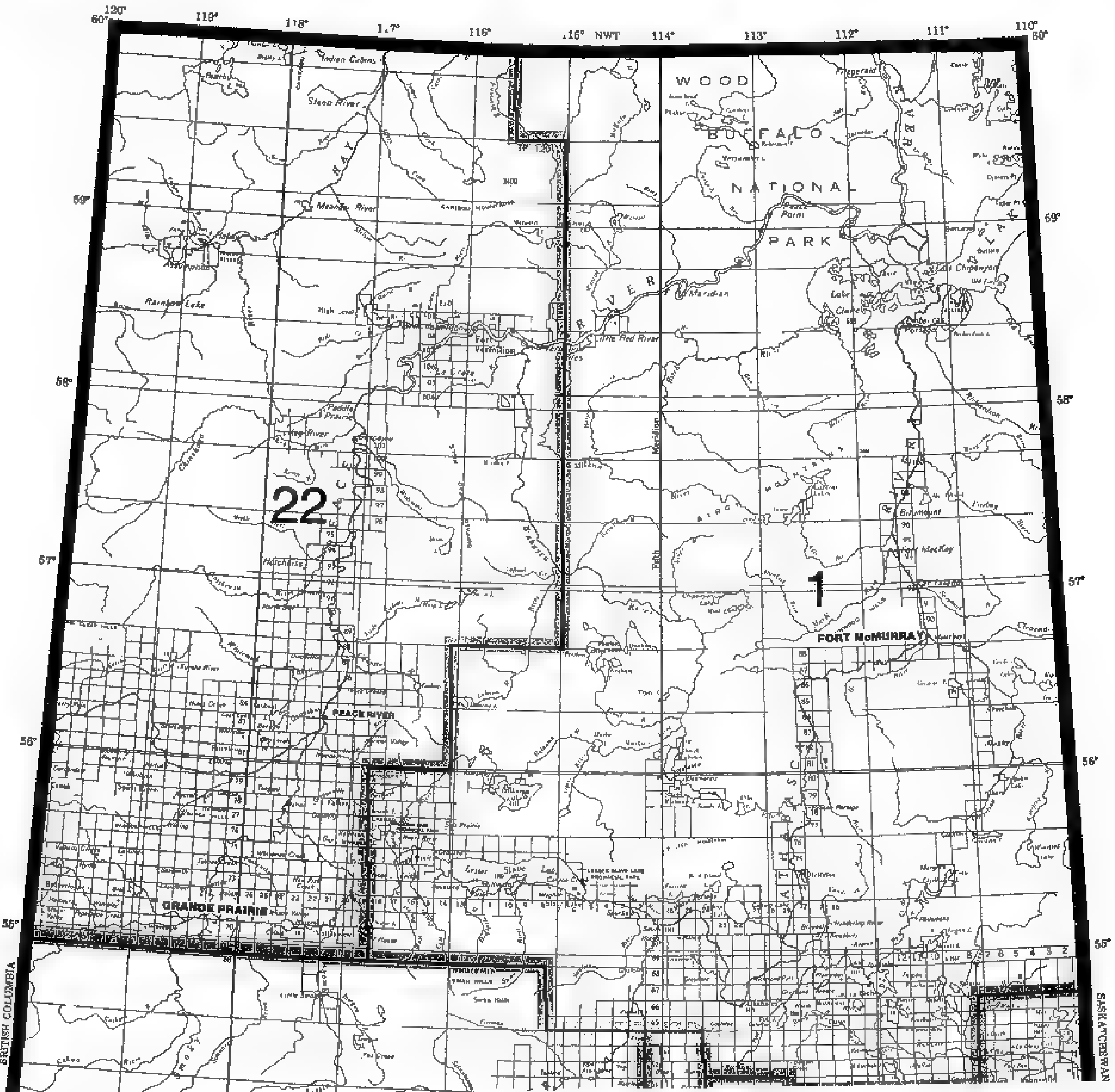
(Population: 91,159)

Comprend la partie de la province située au sud de la rive gauche de la rivière Red Deer et de la limite nord du township 23, et à l'est d'une ligne (tous les rangs mentionnés à l'égard de la limite ouest étant situés à l'ouest du 4e méridien) commençant à l'intersection de la limite nord du township 23 et de la limite ouest du rang 18, de là vers le sud suivant ladite limite ouest jusqu'à la limite sud du township 21, de là vers l'ouest suivant ladite limite sud jusqu'à la rive droite de la rivière Bow; de là vers l'ouest et vers le sud suivant ladite rive droite jusqu'à la limite sud du township 16; de là vers l'ouest suivant ladite limite sud jusqu'à la limite ouest du rang 18; de là vers le sud suivant ladite limite ouest jusqu'à la frontière sud de la province.

22. PEACE RIVER

(Population: 99,542)

Comprend la partie de la province située au nord de la limite nord du township 68 et à l'ouest d'une ligne (tous les rangs mentionnés à l'égard de cette limite est étant



1 ATHABASCA
2 BOW RIVER
3 CALGARY — BLACKFOOT
4 CALGARY — CROWCHILD
5 CALGARY — DEERFOOT
6 CALGARY — LIVINGSTONE
7 CALGARY — PALLISER
8 CALGARY — SARCEE
9 CALGARY — SOUTHLAND
10 CROWFOOT
11 EDMONTON — GROAT
12 EDMONTON — MAYFAIR
13 EDMONTON — McDOUGALL
14 EDMONTON — McKERNAN
15 EDMONTON — MILL CREEK
16 EDMONTON NORTHGATE
17 EDMONTON STRATHCONA
18 ELK ISLAND
19 KNEEHILL
20 LETHBRIDGE
21 MEDICINE HAT
22 PEACE RIVER
23 RED DEER
24 ST ALBERT (SAINT ALBERT)
25 VEGREVILLE
26 WETASKIWIN
27 YELLOWHEAD

BRITISH COLUMBIA

SASKATCHEWAN

27

24

18

25

26

23

10

19

2

21

20

BARRHEAD

ST. PAUL

FORT SASKATCHEWAN

ST. ALBERT

EDMONTON

VEGREVILLE

EDSON

CAMROSE

WETASKIWIN

RED DEER

DRUMHELLER

AIRDRIE

CALGARY

BANFF

HIGH RIVER

BROOKS

MEDICINE HAT

FORT MACLEOD

LETHBRIDGE

USA

PROPOSED FEDERAL ELECTORAL DISTRICTS

FOR THE

PROVINCE OF ALBERTA

ELECTORAL BOUNDARIES READJUSTEMENT ACT
R.S.C. 1970, as amended.
Note: Each electoral district shall be represented by one member

Proposed electoral district boundary

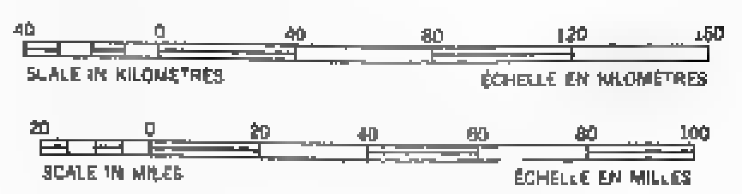
CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES FÉDÉRALES PROJETÉES

POUR LA

PROVINCE D'ALBERTA

LOI SUR LA REVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES
S.R.C. 1970, modifiée.
Nota. Chaque circonscription électorale sera représentée par un député

Limite projetée de la circonscription électorale



Note: See separate maps for the cities of Calgary and Edmonton
Nota: Voir cartes spéciales pour les cités de Calgary et d'Edmonton

Produced by the Surveys and Mapping Branch,
Energy, Mines and Resources Canada. Printed 1982.

situés à l'ouest du 5e méridien) commençant à l'angle nord-ouest du township 68, rang 18, à l'ouest du 5e méridien, et qui va de là vers le nord suivant la limite ouest du rang 18 jusqu'à la limite nord du township 80; de là vers l'est suivant ladite limite nord jusqu'à la limite ouest du rang 13, de là vers le nord suivant ladite limite ouest jusqu'à la limite nord du township 88; de là vers l'est suivant ladite limite nord jusqu'à la limite ouest du rang 6; de là vers le nord suivant ladite limite ouest jusqu'à la limite nord du township 120; de là vers l'ouest suivant ladite limite nord jusqu'à la limite la plus à l'ouest du parc national de Wood Buffalo; de là vers le nord suivant la limite ouest dudit parc jusqu'à la frontière nord de la province.

23. RED DEER

(Population: 89,645)

Comprend la partie de la province bornée par une ligne commençant à l'intersection de la limite nord du township 30 et de la limite est du parc national de Banff et qui va de là vers l'est suivant ladite limite nord jusqu'à la limite est du rang 6, à l'ouest du 5e méridien, de là vers le nord suivant ladite limite est jusqu'à la limite nord du township 34, de là vers l'est suivant ladite limite nord jusqu'à son intersection avec la rive gauche de la rivière Red Deer; de là vers le nord-ouest suivant ladite rive gauche jusqu'à son intersection avec la limite est du rang 27, à l'ouest du 4e méridien; de là vers le nord suivant ladite limite est jusqu'à la limite nord du township 39; de là vers l'ouest suivant ladite limite nord jusqu'à la limite est du rang 4, à l'ouest du 5e méridien; de là vers le nord suivant ladite limite est jusqu'à la limite nord du township 41, de là vers l'ouest suivant ladite limite nord jusqu'à son intersection avec la rive gauche de la rivière Saskatchewan-Nord; de là vers le nord-ouest suivant ladite rive gauche jusqu'à son intersection avec la rive gauche de la rivière Brazeau; de là vers le sud-ouest suivant ladite rive gauche jusqu'à son intersection avec la limite est du parc national de Jasper; de là vers le sud-ouest suivant ladite limite est jusqu'à son intersection avec la limite nord-est du parc national de Banff de là vers le sud-est suivant ladite limite nord-est jusqu'au point de départ.

24. ST. ALBERT

(Population: 86,190)

Comprend la partie de la province bornée par une ligne commençant à l'intersection de la rive gauche de la rivière Saskatchewan-Nord et de la limite sud de la cité d'Edmonton et qui va de là vers le sud-ouest suivant ladite rive gauche jusqu'à son intersection avec la limite est du rang 2, à l'ouest du 5e méridien, de là vers le nord suivant ladite limite est jusqu'à la limite nord du township 64; de là vers l'est suivant ladite limite nord jusqu'à la limite ouest du rang 24, à l'ouest du 4e méridien, de là vers le sud suivant ladite limite ouest jusqu'à la limite nord de la cité d'Edmonton, de là vers l'ouest et vers le sud suivant la limite de la cité d'Edmonton jusqu'au point de départ.

25. VÉGREVILLE

(Population: 76,596)

Comprend la partie de la province bornée par une ligne (tous les rangs mentionnés étant situés à l'ouest du 4e méridien) commençant à l'intersection de la frontière est de la province et de la rive gauche de la rivière Battle et qui va de là vers le nord-ouest suivant ladite rive gauche jusqu'à son intersection avec la limite est du rang 5; de là vers le nord suivant ladite limite est jusqu'à la limite nord du township 47; de là vers l'ouest suivant ladite limite nord jusqu'à la limite est du rang 16; de là vers le nord suivant ladite limite est jusqu'à la limite nord du township 60; de là vers l'est suivant ladite limite nord jusqu'à la limite ouest du rang 7, de là vers le nord suivant ladite limite ouest jusqu'à la limite nord du township 68; de là vers l'est suivant ladite limite nord jusqu'à la limite est de la section 33 du township 66, rang 1 de là vers le sud suivant ladite limite est jusqu'à la limite nord de la section 28 du township 66, rang 1; de là vers l'est suivant la limite nord des section 27, 26 et 25 du township 66, rang 1, jusqu'à la frontière est de la province; de là vers le sud suivant ladite frontière est jusqu'au point de départ.

26. WETASKIWIN

(Population: 78,704)

Comprend la partie de la province bornée par une ligne commençant à l'intersection de la rive gauche de la rivière Saskatchewan-Nord et de la limite nord du township 41, rang 8, à l'ouest du 5e méridien, et qui va de là vers le nord-est suivant ladite rive gauche jusqu'à son intersection avec la limite sud de la cité d'Edmonton; de là vers l'est suivant ladite limite sud jusqu'à son intersection avec la voie ferrée du Canadien Pacifique; de là vers le sud suivant la voie ferrée du Canadien Pacifique jusqu'à la limite nord du township 50, rang 25, à l'ouest du 4e méridien, de là vers l'est suivant ladite limite nord jusqu'à la limite est du rang 25, à l'ouest du 4e méridien, de là vers le sud suivant ladite limite est jusqu'à la limite nord du township 49; de là vers l'est suivant ladite limite nord jusqu'à la limite est du rang 24, à l'ouest du 4e méridien; de là vers le sud suivant ladite limite est jusqu'à la limite nord du township 46; de là vers l'est suivant ladite limite nord jusqu'à la limite est du rang 22, à l'ouest du 4e méridien, de là vers le sud suivant ladite limite est jusqu'à la limite nord du township 43, de là vers l'ouest suivant ladite limite nord jusqu'à la limite est du rang 23, à l'ouest du 4e méridien; de là vers le sud suivant ladite limite est jusqu'à la limite nord du township 41, de là vers l'ouest, suivant ladite limite nord jusqu'à la limite est du rang 24, à l'ouest du 4e méridien, de là vers le sud suivant ladite limite est jusqu'à son intersection avec la rive gauche de la rivière Red Deer, de là vers le nord-ouest suivant ladite rive gauche jusqu'à son intersection avec la limite est du rang 27 à l'ouest du 4e méridien, de là vers le nord suivant ladite limite est jusqu'à la limite nord du township 39; de là vers l'ouest suivant ladite limite nord jusqu'à la limite est du rang 4, à l'ouest du 5e méridien; de là vers le nord suivant ladite limite est jusqu'à la limite nord du township 41; de là vers l'ouest suivant ladite limite nord jusqu'au point de départ.

27. YELLOWHEAD

(Population: 82,410)

Comprend la partie de la province bornée par une ligne commençant à l'intersection de la limite nord du township 68 et de la frontière ouest de ladite province et qui va de là vers l'est suivant ladite limite nord jusqu'à la limite ouest du rang 7, à l'ouest du 5e méridien; de là vers le sud suivant ladite limite ouest jusqu'à la limite nord du township 64; de là vers l'est suivant ladite limite nord jusqu'à la limite est du rang 2, à l'ouest du 5e méridien; de là vers le sud suivant ladite limite est jusqu'à son intersection avec la rive gauche de la rivière Saskatchewan-Nord, de là vers le sud-ouest suivant la dite rive gauche jusqu'à son intersection avec la rive gauche de la rivière Brazeau; de là vers le sud-ouest suivant ladite rive gauche jusqu'à son intersection avec la limite est du parc national de Jasper, de là vers le sud et le sud-ouest suivant ladite limite est jusqu'à la frontière ouest de la province; de là vers le nord-ouest suivant ladite frontière ouest jusqu'au point de départ.

Partie 4

MOTIFS DES RECOMMANDATIONS

1. La commission a pour mandat de diviser la province de l'Alberta en vingt-sept (27) circonscriptions électorales en tenant compte des chiffres de population établis par le recensement décennal de 1981

2. La commission recommande que la répartition en circonscriptions électorales de la cité de Calgary se fasse à l'intérieur des limites de la cité et que celle de la cité d'Edmonton se fasse à l'intérieur des limites de la cité et d'une partie du comté de Strathcona situé entre la limite est de la cité et le rang 23. Une fois ce principe adopté, il faut fixer à sept (7) le nombre de circonscriptions électorales qui reviennent respectivement aux cités de Calgary et d'Edmonton. La commission recommande par conséquent de diviser le reste de la province en treize (13) circonscriptions électorales.

L'article 13 de la Loi sur la revision des limites des circonscriptions électorales stipule que

"En rédigeant son rapport, la commission de chaque province doit se conformer aux règles suivantes

a) le partage de la province en circonscriptions électorales et la description des limites de ces circonscriptions doivent être fondés sur le principe suivant: la population de chaque circonscription électorale comprise dans cette province à la suite de ce partage doit correspondre d'aussi près que possible au quotient électoral de cette province, c'est-à-dire au quotient obtenu en divisant le chiffre de la population de cette province, qu'indique le recensement, par le nombre de membres de la Chambre des communes à attribuer à cette province ainsi que l'a calculé le directeur général des élections conformément à l'article 12.
b) (ne s'applique pas);
c) la commission peut s'écarter de l'application rigoureuse des règles visées aux alinéas a) ... chaque fois

(i) que des considérations spéciales d'ordre géographique, notamment la faible ou forte densité de la population des diverses régions de la province, leur accessibilité, leur superficie ou leur configuration, rendent, de l'avis de la commission, un tel écart nécessaire ou opportun, ou

(ii) qu'une communauté ou une diversité particulière d'intérêts des habitants des diverses régions de la province rend, de l'avis de la commission, un tel écart nécessaire ou opportun,

mais en aucun cas, ... la population d'une circonscription électorale comprise dans la province en conséquence dudit écart ne peut être supérieure ou inférieure par plus de vingt-cinq pour cent au quotient électoral établi pour cette province".

La commission s'est conformée aux règles susmentionnées.

3. En ce qui concerne les noms proposés pour les circonscriptions électorales, la commission a retenu, dans la mesure du possible, la même nomenclature que celle des circonscriptions électorales existantes. En raison de l'accroissement du nombre des circonscriptions dans les cités de Calgary et d'Edmonton, il a été jugé souhaitable de leur donner des noms différents ayant une signification historique.

Un nom jugé approprié a été donné aux deux nouvelles circonscriptions rurales. Un nouveau nom jugé approprié a été donné à l'une des circonscriptions existantes.



André Gagnon à Edmonton

Par Guy Goyette

Samedi, le 20 novembre dernier, lors du passage d'André Gagnon à Edmonton pour un concert à l'auditorium du Jubilé, le Franco s'est rendu à l'hôtel pour y rencontrer l'artiste.

Avant de pénétrer dans l'intime de la conversation mentionnons qu'André Gagnon est le plus jeune d'une nombreuse famille qui a vu le jour à St-Pacôme de Kamouraska au Québec. Très jeune il donnait des concerts de musique classique et se destinait justement à la vie artistique de pianiste après avoir étudié à Paris. Il s'intéressa à la musique des artistes québécois de l'époque, Monique Leyrac, Claude Léveillée et Gilles Vigneault suivit comme accompagnateur au Canada, en Europe et en URSS.

André Gagnon a déjà percé parmi les cercles les plus imposants du monde du spectacle. Il a parcouru le Vénézuela et le Mexique, reçut une nomination pour les Trophées Juno et se rendit pour la première fois en Roumanie et en Grèce: tout cela en 1982. Depuis septembre dernier, il a traversé le Canada et c'est à sa dernière étape dans l'ouest que nous l'avons rencontré ici à Edmonton.

GG Vous faites un heureux mélange du classique et du populaire. Très peu réussissent ce tour difficile; vous le faites à merveille, quel est votre secret?

AG: Il n'y a pas de secret. J'écris la musique pour moi-même et si par bonheur ça plait au public, tant mieux. Je n'ai pas de recette vraiment. Je traite la musique classique de façon moderne. Il s'agit d'un mélange d'époque plus que de style.

GG Vous aimez la foule, ses réactions, etc. Qu'est-ce qui vous plait davantage chez cet auditoire?

AG L'intelligence, la finesse. J'aime le public qui entend les subtilités. Il est facile d'apprécier la technique, mais on aime toujours se faire apprécier pour les passages plus subtils.

André Gagnon reçoit quelques heures seulement avant de donner son spectacle, notre reporteur Guy Goyette.

GG Comment se fait-il que nos artistes doivent surtout se faire disquer à l'extérieur du Canada d'abord?

AG Dans mon cas, ce n'est pas vrai. J'ai été très bien traité au Canada et au Québec. Je suis un des rares qui ait été si privilégié.

GG Vous avez travaillé à la musique du film officiel sur les Olympiques de Montréal. On s'est servi beaucoup de l'oeuvre d'André Mathieu. Croyez-vous que ce grand talent du Québec percera finalement dans les disques ou autres publications?

AG: André Mathieu n'a pas eu affaire au film comme tel. On s'est servi de son oeuvre "Concerto de Québec" dont on a utilisé le thème. On s'en est servi pour l'ouverture et la clôture des Jeux. Si un jour j'arrive à fabriquer les disques, je me propose de faire ressortir ces gens artistes de qualité trop longtemps ignorés.

GG Est-ce que le "Wow" a été votre plus grand succès?

AG: Oui, en effet il s'est vendu plus de 400,000 copies de cette pièce.

GG Vous ressemblez un peu à Emile Nelligan, vous aimez la campagne, la nature, etc. Est-ce que vous vous reconnaissez certains talents de poète?

AG Non! Il n'y a pas vraiment de poète en moi. J'aime cependant la littérature et je lis beaucoup. Tiens, justement, durant ce voyage, je lis "A la recherche du temps perdu" de Proust. Quant à Nelligan, j'ai acheté la maison où il a demeuré étant tout jeune.

GG: Quel est l'endroit le plus pittoresque où vous ayiez présenté un concert?

AG "Le Camp Fortune" près de Hull, au Québec; c'était en plein air, et pour environ 15,000 personnes; j'y suis allé 4 ou 5 fois depuis 1972. A l'étranger, ça été en Roumanie...

GG. Quelle est votre salle préférée?

AG: C'est le Centre National des Arts, à Ottawa. Aussi, quoiqu'en disent certains, l'Orphéum de Vancouver c'est du vieux rénové, mais c'est très bien... A Ottawa, c'est du beau, du moderne. A Edmonton et Calgary, aux Jubilés, quand c'est plein, c'est fameux.

GG D'où vous vient votre talent de cuisinier?

AG: Par goût de manger, et de bien manger. C'est aussi le moment par excellence, pour la détente et la véritable amitié après un concert ou du travail ardu. Et aussi, faire la cuisine, ça me détend.

GG Quels genres de films préférez-vous?

AG: J'aimais beaucoup les films de Wisconti... j'aime aussi les films à suspense incroyable, ça me détend. J'aime aussi les films intelligents, bien faits.

GG: Y a-t-il un chanteur au Québec qui représente davantage la nation canadienne-française?

AG Vigneault

GG: Quelle est la grande ambition d'André Gagnon?

AG Je veux écrire une comédie musicale, et rien de moins que pour le Broadway...

GG: André Gagnon, merci pour le temps accordé et au nom de tous vos compatriotes de langue française de l'Alberta je vous souhaite bon succès.

André Gagnon prenait ensuite quelques heures de repos avant de se lancer sur la scène du Jubilé. Environ 2000 personnes l'attendaient. Précédé de six instrumentistes, il nous arriva en chemise de soie blanche, pantalons noirs et espadrilles rouges! en sautillant comme un bambin sur la rue venant rejoindre ses amis!

Son spectacle fut des mieux réussi! La critique dans la presse d'Edmonton fut méchante... on lui a reproché du "réchauffé" avec ses nouvelles compositions... Il se peut que les oreilles étrangères aux subtilités francophones ne puissent capter les beautés et les mélodies de Gagnon: c'est vrai qu'on y reconnait des airs déjà entendus mais du Gagnon demeurera du Gagnon et s'il s'étendait ailleurs, on lui reprocherait de s'éparpiller, on ne peut donc jamais gagner avec la presse critique. De mon côté, c'était un spectacle à ne pas manquer, et j'y retournerai à la prochaine occasion...

Des résidus de bois transformés en combustible

(Lac-Mégantic) La construction de la première usine de bois en granules combustibles au Québec est présentement en cours à Lac-Mégantic, et devrait être terminée en décembre 1982, rapporte l'hebdo L'Écho de Frontenac. La compagnie Bio-Shell prévoit l'implantation de cinq autres usines du genre au Québec d'ici quelques années.

Cette usine utilisera 200 000 tonnes de résidus de bois provenant des scieries de la région. Le bran de scie et les écorces seront transformés en rondelles d'un quart de pouce de diamètre par un demi-pouce d'épaisseur, suite à un processus de déshumidification et de compactage. Le produit est destiné à 70% au marché industriel, le reste aux établissements commerciaux de la région.

L'usine produira chaque année l'équivalent de 47 millions de litres d'huile à chauffage, de quoi chauffer toutes les maisons d'une ville de 30 000 habitants. Elle coûtera 5,7 millions et emploiera environ trente-cinq personnes. Déjà, la compagnie Bio-Shell opère deux usines de ce types, à Hearst et à Iroquois Falls, en Ontario.

Le gouvernement fédéral, celui du Québec et la ville de Lac-Mégantic se sont impliqués dans ce projet, dans le cadre de divers programmes énergétiques. Le ministre québécois Raynald Fréchette a loué «l'initiative et le dynamisme» de la compagnie dans le développement de cette nouvelle forme d'énergie renouvelable.

Service Hebdo-science

LES CADEAUX

Pifou va t'offrir quatre de ces objets...

...ceux qui sont dans les deux cadres. Lesquels ?

Travaux publics Canada / Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Ministère des Travaux Publics du Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone (403) 420-3213 seront reçues jusqu'à la date et l'heure limite spécifiées. Les documents de soumission sont disponibles au bureau du département en liste sur paiement du dépôt demandé.

Projet No.: 638727

Enlèvement d'amiante
Hangar édifice de la GRC
Peace River, Alberta

Date limite: 11 h 30 (HNR) 23 décembre 1982

Dépôt: $25.00

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, salle 632, édifice Harry Hays 220 - 4e avenue S.E., Calgary, Alberta, et peuvent être étudiés au bureau de l'association de la construction à Edmonton, Calgary et Peace River, Alberta.

Pour de plus amples renseignements communiquez avec:

H.N. Kuchison
Directeur de projet
Téléphone: 420-3161

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et les spécifications doivent se faire sous forme de chèque bancaire établit à l'ordre du Receveur Général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture de l'appel d'offre.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada

14 LE FRANCO, mercredi le 1er décembre 1982

Au ciné-club francophone d'Edmonton:

"Extérieur nuit"

par Claude Roberto

Le Ciné-club francophone pour adultes a présenté dimanche 21 novembre au Citadel d'Edmonton le Film "Extérieur nuit" de Jacques Bral.

Comme le titre l'indique, le film se passe presque toujours la nuit. Il pleut très souvent, c'est l'hiver et il fait froid. Les avenues mouillées de Paris reflètent les phares des voitures, les feux de circulation et les enseignes lumineuses. S'ils ne sont pas dans les rue ou dans une voiture, les personnages se trouvent le plus souvent dans des bars pleins de fumée, sur le bord d'un petit canal ou dans un parc, évidemment toujours pendant la nuit.

Ces personnages appartienne bien au monde de l'ombre: Bony est un écrivain; il n'a pas d'argent et il cherche toujours du travail. Il a un petit appartement et il recueille chez lui son ami Léo. Celui-ci est un musicien qui a laissé son travail. Le personnage principal est Cora une jeune femme solitaire et indépendante qui conduit un taxi. Elle attaque parfois ses clients pour les voler. Lorsqu'elle rentre dans sa petite chambre, elle cache son argent sur le mur derrière une carte de l'Amérique du Sud. Elle rêve toujours de partir ailleurs. Pour résumer son passé, elle déclare: "Ma mère dit m'avoir trouvée dans une poubelle. Je fais le taxi depuis deux mois. Avant je faisais n'importe quoi. Il y a trois ans, je ne sais pas ce que je faisais" Cora est grande, mince, vêtue le plus souvent de jeans et d'un blouson noir. Elle a de courts cheveux bruns et de grands yeux noirs.

Léo et Cora se rencontrent par hasard, s'aiment et se quittent. Cette rencontre et cette fuite forment le sujet du film. Léo fait la connaissance de Cora une nuit en prenant le taxi qu'elle conduit. Cora arrête la voiture dans un coin et il passe la nuit avec elle. Léo et Cora vivent leur histoire d'amour devant Bony qui en est un témoin un peu ironique.

Léo déclare son amour à Cora. "Il y a la nuit et la musique", lui confie-t-il, "je suis bien. Si je ne le dis pas maintenant, je ne le dirai jamais. Alors, voilà, je t'aime. Parfois tout va bien avec toi. Parfois rien ne va". Mais Cora refuse d'être aimée.

Jacques Bral explique au sujet de Cora dont le rôle est joué par Christine Boisson. "Le personnage féminin de Cora est très complexe, insaisissable, il me fallait une comédienne qui puisse exprimer par son physique à la fois la dureté et la fragilité du personnage et qui ne soit pas connue du public. Christine Boisson a cette dimension abstraite que je cherchais. Elle est fantastique et elle s'adresse directement à l'imaginaire des spectateurs"

Effectivement Cora est dure: elle agresse ses clients pour les voler et elle veut rester seule. Mais elle est aussi fragile: elle reçoit parfois des coups pendant les attaques, un soir elle cherche refuge chez Bony; elle dit aussi "trembler sans savoir pourquoi, peut-être parce qu'il fait froid"

A la fin du film, Léo voudrait partir avec Cora et l'épouser. "Y a pas tellement de gens qu'on aime", affirme-t-il, "des gens pour qui on quitterait tout. Ces gens-là, il faut les suivre n importe où" Cependant Cora quitte Paris et elle se sauve à Marseille. On ne sait pas ce qu'elle y fera et si elle atteindra un jour l'Amérique du Sud dont elle rêvait.

Certaines scènes du film, telle que celle représentant une danseuse arabe en Egypte, sont un peu longues et éloignent momentanément le spectateur du sujet. Mais l'oeuvre a de nombreuses qualites, en particulier à cause des images très contrastées et à cause de la musique légèrement obsédante (mélange de classique et de jazz) qui accompagne les scènes de nuit. Le jeu des acteurs est très naturel. D'ailleurs "Extérieur nuit" a reçu le prix Perspective du cinéma français au Festival de Cannes en 1980.

Le Ciné-club francophone pour adultes présentera à 19 h le 12 décembre au Citadel d'Edmonton "Les Fleurs sauvages" de Jean-Pierre Lefebvre, autre film qui s'est distingué en 1982 au Festival de Cannes en recevant le prix Critique internationale.

Mariane Nicolesco:

la Diva à Edmonton pour la "Traviata" de Verdi

Par Guy Goyette.

Le Franco a eu l'occasion unique de rencontrer Mariana Nicolesco lors de son passage à Edmonton pour la présentation de l'opéra de Verdi "La Traviata" où elle remplit le rôle de Violetta. Nicolesco s'est créée une réputation internationale de tout permier ordre et appartient sans doute à la plus haute classe des soprani reconnues. Depuis 1972 alors qu'elle franchissait le seuil international des artistes, elle n'a connu que des critiques abondantes et positives

Dès l'âge de 6 ans elle entreprenait l'étude du violon après les instances de sa mère qui a beaucoup influencé sa vie d'enfant. Née en Roumanie, elle passait de 6 à 7 heures par jour à l'apprentissage du violon, ce qui la retranchait de la vie normale scolaire des enfants de son âge. Après 12 ans à ce premier instrument à corde, elle décida de se lancer au développement des cordes vocales. "Mes improvisations de chant devant le miroir furent mes meilleurs moments d'enfance" nous confie-t-elle. "Je me sentais trop l'esclave du violon" ajoute-t-elle" c'est alors que je rencontrai Yehudi Menuhin qui m'enseigna comment maîtriser l'instrument au lieu du contraire"

Lors d'un Concert National organisé en Roumanie, Mariana remporta la victoire et fut désignée pour se rendre à Rome à la Santa Caecilia, où elle s'enticha de la langue italienne et de l'opéra des grands compositeurs.

"J'ai donc débuté en 1972 avec le rôle de Mimi dans "La Bohème" de Puccini, sous maestro Thomas Schuppers, à Cincinnati. En 1977, je faisais mes débuts au Met de New York: ce fut sensationnel, et le New York Times m'a placée très haut dans ces critiques" S'en suivit un contrat de 4 ans avec le Métropolitain. Cependant, à cause d'une grève des



artistes au Met en 1979, tous les contrats furent abolis et voici que Mariana Nicolesco devenait disponible pour les contrats à travers le monde. C'est anisi que notre ville d'Edmonton a pu saisir l'occasion et engager la célèbre soprano pour "La Traviata" de cette année

Elle fit ses débuts professionnels italiens à La Scala de Milan dans "La Vera Storia" de Berio en 1980, toujours à la suite de la grève de New York. Suivit des concerts avec l'orchestre de Cleveland qui selon l'artiste se liste parmi les meilleurs au monde; elle interpréta alors le fameux "Requiem" de Verdi. Enfin l'an dernier elle faisait ses débuts à Paris et à Vienne suivis de son premier enregistrement de disques à Londres.

Avec la voix humaine, on a le moyen d'aspirer vers quelque chose de très haut, il y a alors quelque chose de sacré dans cette voix humaine qui vous rapproche de Dieu. Enfin, ma spiritualité se retrouve dans mon chant. Je n'ai pas de rôle favori, cependant j'aime bien Violette (Traviata), puisque je l'ai fait plus de 200 fois; il s'agit d'un personnage très complexe, éternel, mais aussi tellement près du réel de la vie; il s'agit d'un message universel- avoir et donner l'amour; il s'agit d'une réaction passionnée de l'amour; je ressens la profondeur de ce personnage...

Mariana se dit heureuse d'être à Edmonton, "puisque le metteur en scène (Fabrizio Melano) et le chef d'orchestre (Imre Pallo) son des gens avec qui j'ai déjà travaillé"

"Vous savez, le métier de chanteur n'est pas toujours des plus facile! Nous devenons très vulnérables sur scène: nous sommes alors à la merci des critiques, de la population en général. Je crois que l'endroit au monde qui est le plus critique, c'est à Parmes, en Sicile. Ah! mais là, tous les gens sont critiques: tout le monde connait l'opéra comme vous connaissez "Alouette" au Canada français: et on reconnait les moindres détails de toutes les scènes; même les enfants sifflent et chantent ces airs qu'on n'entend que sur les scènes dramatiques ordinairement!"

Mariana Nicolesco voyage durant 11 mois de l'année. Son mari, l'italien Radu Varia l'accompagne. "La Scala de Milan et le Met à New York sont les deux salles que je préfère" Elle aime aussi Vienne, et reconnait que Paris possède le plus bel opéra comme édifice, mais l'acoustique y est difficile. A Venise, on y trouve le théâtre le plus artistique. A Barcelone et à Buenos Aires, il s'agit de salles énormes, mais l'acoustique y est très bien préservé.

Le ténor qui joue le meilleur Alfredo (La Traviata), c'est l'espagnol Alfredo Kraus. Le plus passionné est sans doute, Placido Domingo, "mais je n'ai pas joué à ses côtés à date..." d'ajouter Mariana.

Mariana Nicolesco n'a pas d'ambition spéciale... ou de rêve particulier: "Tenez, je vois la lune qui se lève par la fenêtre maintenant, et je suis bien heureuse de la voir là, je ne la desire pas, je ne la veux pas ici!" Et elle continue. "Tout ce que je fais au moment présent me combie!"

"La Traviata" de Guiseppe Verdi, opéra en 4 actes, débutait samedi le 27 novembre. Les autres présentations ont lieu le 30 novembre, le 2 et le 4 décembre. Il s'agit là d'un opéra célèbre à ne pas manquer. Le Franco a aussi eu la chance d'interviewer Raymond Gibbs, le ténor (Alfredo) de l'opéra. Il est américain et doit faire ses preuves aux côtés de la très reconnue Mariana Nicolesco. En terminant, disons que ces représentations sont données à l'auditorium du Jubilé à Edmonton.

Renee Contact Lens Boutique

Spécialiste de lentilles de contact

Lentilles - Dures
- Souples
- De couleur

Service rapide dans la journée

Deux locations pour mieux vous servir

108 Medical Art Building
11010 Avenue Jasper
423-4132

C.P 1469
Peace River, Alta
624-5504



WESTWARD SERVICE

DAN BILODEAU - PROPRIETAIRE

433-9370

24 heures service complet

Le stop préféré des camionneurs

DIESEL DIESEL DIESEL

mécaniciens licenciés -VISA -MASTER CARD

Demandez-nous au sujet de notre programme de carte de crédit commercial qui vous donne un rabais.

SPECIAL

Pneux radiaux toutes saisons incluant installation et équilibrage

	Prix régulier	Prix spécial
P15575R13	95.00	69.00
P19575R14	118.00	84.00
P10575R15	125.00	89.00
H2575R15	138.00	98.00

Batteries
pneus

courroies
lampes de peche

Essence:
régulière
sans plomb régulière
sans plomb super

HOME DECOR...
Une boutique de merveilles

Par Dominique Gingras



Si vous êtes à la recherche de quelque chose d'unique et de ravissant pour votre demeure. ou si vous avez besoin de conseils professionnels pour un projet de redecoration il existe une boutique à St-Albert remplie à craquer de merveilles toutes plus spéciales et jolies les unes que les autres ... presqu'une Caverne d'Ali-Baba. Il s'agit de "Home Decor" dans le Grandin Mall, dont la propriétaire est Françoise Fiset. Native de la France, Madame Fiset est venue s'installer avec sa famille au Canada. après avoir étudié la décoration pendant cinq ans à Nîmes, France. dans l'une des écoles artistiques les plus réputées au monde.

Quand vous entrez dans la boutique Home Decor vous êtes ébloui par une myriade d'objets colorés, de mobilier enfin de toutes sortes de choses qui embellissent un foyer, et le rendent plus. personnel J'ai demandé à Françoise ce qui la décidait quant à l'achat d'un article et elle m'a répondu, "Je n'ai pas vraiment de critère de genre: quand je trouve quelque chose de joli, je le prends"

Et effet, quand on se laisse séduire par l'inventaire de sa boutique, on voit tout de suite que le trait prédominant en est le bon goût. Laissez-moi vous décrire toutes les belles choses que j'ai pu observer lors de ma récente visite chez Home Decor Tout d'abord, la boutique est doucement éclairée par une multitude de lampes suspendues, dont les abats-jours, de différents dessins et couleurs, son cousus à la main par deux couturières évidemment très artistiques de Vancouver On y trouve là une sélection unique de tissus de haute-décoration, pouvant s'adapter à plusieurs pièces de la maison... Des tableaux et miroirs, des bahuts et chaises antiques se battent pour remplir tout l'espace disponible Et ailleurs, se trouvent des étagères merveilleusement chargées d'objets hétéroclites porcelaines de Limoges, miniatures d'ivoire, presse-papier de cuivre, vases de verre italien. soupières et assiettes délicatement peintes. Il est évident que Françoise Fiset a, bien ancré en elle, une passion des jolies choses. Entre autres, sa collection de verre est superbe l'on peut y trouver des vases, bols et contenants de cuisine dont le verre soufflé est d'une beauté et d'un art admirables. Plusieurs pièces de cristal, et de multiples porcelaines japonaises - authentiques, cela n'est pas à douter.. - renforcent la saveur "internationale" de toute cette variété En effet, quand je parle d'authenticité. c'est que je me suis fait dire par Françoise Fiset, d'un ton fier et convaincu. que tout ce qui se trouve chez Home Decor est véritable; parmi les accuses de réception d'une telle quantité de marchandise on retrouve les noms de Suisse. Angleterre. Maroc. Italie. France. Hollande, Chine et Turquie.. Ah oui' aussi les noms de Vancouver et de Québec, d'où proviennent d'ailleurs de jolis ensembles de nappes et napperons récemment arrivés.

Il y a aussi des articles venant des Etats-Unis, de l'Espagne et bien sûr de notre province. A part les objets de toutes sortes qui donnent de l'ambiance à un foyer il s'y trouve des idées de cadeau, de sorprise; un jouet, un joli T-Shirt une poupée Wilbur et à titre français, s'il-vous-plaît), un bijou d'artisanat ou une miniature de bronze. On trouve vraiment de tout chez Home Decor .

Et ce qui donne un caractère unique à cette boutique de décoration et de merveilles, c'est la femme derrière le commerce Françoise Fiset est bien française dynamique. volubile, enthousiasmée par sa profession et fière de ses connaissances. En effet. Françoise adore donner des conseils et expliquer à ses clients qu'avant tout, une demeure doit être décorée arrangée avec le coeur et pour epouser le style de vie de ses propriétaires. Françoise est aussi une amante de la musique: je crois que cette sensibilité se réverbère dans son choix de couleurs. de dessins, de genres variés. Elle rêvait d avoir sa propre boutique de décoration. et voilà qu'elle peut offrir à tous un eventail de jolies choses pour créer leur environnement, et de secrets. pour le faire avec harmonie

Et en ce temps des Fêtes, n'est-ce-pas une bonne idée que d'offrir aux êtres aimés quelque chose qui soit... vraiment vous, et qui, dans leur foyer, parlera de vous? Visitez Home Decor et vous verrez, comme j'y ai vu, une boutique de merveilles, et la femme qui tient la clé de bien des secrets.

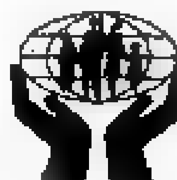
Home Decor est situé dans le Grandin Mall. très facile à trouver au coeur de St-Albert.

A VENDRE RENAULT R18 1981

Cause: départ

29,000 km Parfait état
4 portes, 5 vitesses radio AM-FM

Téléphone: 436-7041



CAISSE POPULAIRE
CALCITY
CREDIT UNION

«Service financier de qualité sans frais additionnels»

CENTRALE
920A - 16e ave n.o.
299 9223

MACLEOD PLAZA
100 - 94 ave s.e.
259 4898

CALGARY

WEST END
2920 - 23e ave s.o
240 2007

VOLCANO
Vente et service de Chaudières
SERVICE 24 H
Roland Fontaine, Directeur de succursale
(403) 463-8076

BRULEURS
CHAUDIERES
SOUDAGE A HAUTE PRESSION
TUBE DE CHAUDIERE
POMPES
RESERVOIRS
CONTROLES
NETTOYAGE
ENTRETIEN

SPECIALISTES DE CHAUFFERIE

Hinse
Poultry Farm Ltd
"FARMER MARKET"
10173 - 97e rue
Edmonton, Alberta
Directement de la Ferme
Poulets et lapins frais
Jeudis Vendredis Samedis
Produits de premier choix à des prix raisonnables.

Lizotte
Maryse Jobin
(Bur.)
RES: 489-9795
PAGER: 423-2626
DIAL 22059
8709 - 156 STREET, EDMONTON, ALBERTA T5R 1Y5

Sherwood Park, Bottle Depot
Centre d'achat, porte est
Téléphone 464-2411

Nous donnons plein prix pour toutes les bouteilles retournées consignées

Ouvert de 10 h à 5 h du lundi au samedi.

Fermé dimanche et jours fériés.

Service rapide en français
Propriétaire Denis Labonté

Fort Road, Bottle Depot
12805 Fort Road
Téléphone 476-0778

C.A.S.M.
SERVICES DEPARTEMENT MENAGER
35 McKenny, St-Albert
Tél 459-4385 452-8623
Réparations d'appareils ménagers de tous genres
Laveuse Lave-vaisselle
Sécheuse Réfrigirateur, etc
Service rapide
Prix très compétitifs
Appelez Jean-Paul



En utilisant notre programme

"Faites le vous-même"

ISOLATION

Matériel et équipement	$350.10
Moins subvention disponible	$350.00
Votre coût.	$0.10
Votre gain la première année en potentiel d'énergie épargnée	$200.00

Pour moins de deux heures de votre temps
ou
Nous le faisons pour vous à un prix fort modique.

G-FIVE BUILDING PRODUCTS
Appelez maintenant 483-2245

Recherchons vendeurs, hommes ou femmes, entraînement assuré, à temps partiel, possibilités minimum de $70 à $105, par jour Téléphonez même numéro.

SERGE GOYETTE
Représentant
voitures et camions neufs et usagés

Bur 476-8651

13344 - 97e rue
Edmonton, Alberta

KENTWOOD FORD

SUN LIFE DU CANADA

Assurance-vie, maladie, invalidité, assurance-groupe, plan de pension

RICHARD A. DOUCETTE
Représentant

2430, 10025 Avenue Jasper,
Edmonton, Alberta T5J 1S6
Tél. (403) 423-5545

TV - FRANCO

SAMEDI

4 DECEMBRE

07h30 OUM, LE DAUPHIN BLANC
07h45 GRANGALO ET PETITRO
08h00 CAP TAINE CAVERNE
08h30 PASSE PARTOUT
09h00 BELLE ET SEBASTIEN
09h30 CANDY
10h00 VIRULYSSE
10h30 NIC ET PIC

ALAD N ET LA LAMPE MERVE LLEUSE Conte réalisé en dessins animés par Jean Image Un magicien ut lise un garçon pour s emparer d'une ampe mer veilleuse L'enfant devient cependan le seul maître du genie de la lampe qui comble ses désirs et le rend riche Fr 69

5h30 A COMMUNIQUER
7h00 BAGATELLE
18h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
19h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Bruins vs les Canadiens
23h05 LA POLITIQUE FEDERALE
Le Parl Conservateur
23h15 CINEMA

"LES RATES", film réalisé par C aude Autan Lara avec Pierre Perret, Gérard Buier Rufus. [Fr] Les habitants d'un petit vi age du Midi n'ont pratiquement plus rien à manger en cette année 1942 Heureux celu qui a encore que ques patates L un d'eux brave les contrôles militaires va chercher des plants hâtifs en zone occupée et tente de les cultiver tôt au printemps

DIMANCHE

5 DECEMBRE

07h30 ROQUET, BELLES OREILLES
08h00 DEMETAN, LA PETITE GRENOUILLE
08h30 PASSE PARTOUT
09h00 LES NOUVELLES AVENTURES DE POPEYE
09h30 KL MBO
09h45 SI TOUS LES GENS DU MONDE...
0h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
1h00 FOOTBALL AMERICAIN
13h30 A COMMUNIQUER
14h30 HEBDO DIMANCHE
15h00 UN VERS NCONNU

16h00 HEBDO DIMANCHE
18h30 LE TREFLE A QUATRE FEUILLES
19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Le cirque de Péquin
20h50 LES BEAUX DIMANCHES
Les Grands Esprits
2 h10 TEL QUEL
23h05 CINE CLUB

"LAWRENCE D'ARABIE" F m biographique réalisé par David Lean avec Peter O'Toole Omar Sharif et Jack Hawkins En 1916, un lieutenant britannique reçoit pour mission de retrouver un pr nce chef arabe en révolte contre les Turcs (Brit.62)

LUNDI

6 DECEMBRE

09h00 EN MOUVEMENT
09h 5 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 MON AM GUIGNOL
09h45 LES AVENTURES DE OUI OUI
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 RIEN QUE POUR VOUS
1 h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30 LE CLUB DES CINQ
1 h55 ANGIE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOU BOU
3h30 AU JOUR LE JOUR
4h30 CINEMA

"MAR E ANNE" drame de moeurs réa isé par R Mart n Wa ters avec Andrée Pe letier John J am et Tantoo Mart n Au début du XIXe siècle un trafiquant de fourrures travai lant dans l Ouest du pays revient au Bas Canada à la mort de son père prend charge de e ferme familiale et épouse une amie d'enfance Ce le c de v ne le désir de son mar de retourner dans l'Ouest et accepte de le suivre à Fort Edmonton, centre de a traite (Can 78)

16h00 BOBINO
16h30 AU JEU
17h00 LA FEMME BIONIQUE
18h00 CE SOIR
8h30 REFLEXIONS
9h00 LE VAGABOND
19h30 TERRE HUMA NE
20h00 TELE SELECTION

"MOVIOLA (2e de 3) L'histoire de Scarlett O'Hara. En vue de porter à l'écran le best-se ler de Margaret Mitchell, "Autant en emporte le vent" le producteur David Selznick recherche l'actrice ideale pour le rôle de l'héroïne, Scarlett O'Hara

22h00 LA PRADE POP
22h30 TELEJOURNAL
23h00 LE REGIONAL
23h15 LE TREFLE A QUATRE FEUILLES

23h45 LES JORDACHE

MARDI

7 DECEMBRE

09h00 EN MOUVEMENT
09h 5 LES ORALIENS
09h30 MON AMI GUIGNOL
09h45 LES AVENTURES DE OUI OUI
10h00 PASSE PARTOUT
0h30 DE BIEN BELLES CHOSES
11h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
1h30 PICOT NE
1 h45 AU PAYS DE L ARC-EN-CIEL
2h25 TELEJOURNAL
2h30 ALLO BOU BOU
13h30 AU JOUR LE JOUR
4h30 CINEMA

E VOUS FERA S AIMER A V E Drame sentimental réa isé par Serge Korber avec Ju ien Guiomar Marie Dubois et Jean-C aude Massoulier un chirurgien spécialisé en greffes de re ns tente de sauver la vie à un eune homme paralysé à la suite d'un accident de moto. (Fr 8)

6h00 BOBINO
6h30 EDGAR ALLAN, DETECTIVE
17h00 GR ZZLY ADAMS
18h00 CE SOIR
18h30 PILE OU FACE
19h00 GRAND-PAPA
19h30 LES GIROUETTES
20h00 LA BONNE AVENTURE

20h30 QUINCY
2 h30 PREMIERE PAGE
22h30 TELEJOURNAL
23h00 LE REGIONAL

22h15 REFLETS D'UN PAYS
Les Italiens à Edmonton



BEAUCOUP PLUS...
La ronde des Aubaines
BEAUCOUP MOINS CHER
SAFEWAY



TV - FRANCO

MERCREDI

8 DECEMBRE

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 L'EVANGILE EN PAPIER
09h30 MON AMI GUIGNOL
09h45 LES AVENTURES DE OUI OUI
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
11h00 LES TROUVAILLES DE [illegible]
11h30 ENFANTS DU 47A
11h55 BIZARRE, BIZARRE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOU BOU
13h30 AU JOUR LE JOUR
14h30 LE TEMPS DE VIVRE
16h00 BOBINO
16h30 IL ETAIT UNE FOIS L'ESPACE
17h00 LES PIERRAFEU
17h30 DANIEL BERTOLINO. L'EXPLORATION ET VOUS
18h00 CE SOIR
18h30 CE SOIR AFFAIRES PUBLIQUES
19h00 LE GRAND FRERE

20h00 LE TEMPS D'UNE PAIX
20h30 A L'EST D'EDEN
21h30 LAUTREC '83
22h00 TELEMONDE
22h30 TELEJOURNAL
23h00 LE REGIONAL
23h15 MAITRES ET VALETS
24h15 CINEMA

"LA CONQUETE", drame sentimental réalisé par Jacques Gagné avec Michèle Rossignol et Gilles Renaud. Françoise Beauregard, professeur d'arts plastiques est à Québec pour assister à un congrès. Le premier soir, elle se joint à un groupe de manifestants devant le parlement et fait la connaissance de Laurent, un jeune sociologue. (Can 72)

JEUDI

9 DECEMBRE

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 MON AMI GUIGNOL
09h45 LES AVENTURES DE OUI OUI
10h00 PASSE PARTOUT
10h30 LE JOUR DU SOUVENIR
11h30 BOUT D'CHOU ET CASSE-COU
11h55 LA ROUTE DE L'AMITIE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOU BOU
13h30 AU JOUR LE JOUR
14h30 CINEMA

MONSIEUR PAPA. Comédie dramatique réalisée par Philippe Monnier avec Claude Brasseur, Nicolas Reboux et Nathalie Baye. Séparé de sa femme, un homme élève seul son fils âgé de 10 ans. (Fr 77)

16h00 BOBINO
16h30 POP-CITROUILLE
17h00 TELE 5
18h00 CE SOIR
18h30 PHARE-OUEST
19h00 VIVRE A TROIS
19h30 MONSIEUR LE MINISTRE
20h00 LES GRANDS FILMS:

"SUITE CALIFORNIA" comédie réalisée par Herbert Ross, d'après une pièce de Neil Simon, avec Jane Fonda, Maggie Smith et Walter Matthau. Dans un hôtel de Los Angeles, quelques couples affrontent des problèmes divers. (Am 78)

22h00 LE TEMPS DES CHOUX
22h30 TELEJOURNAL
23h00 LE REGIONAL
23h15 CINEMA

"COMME UN TORRENT" drame sociologique réalisé par Vicente Minnelli avec Frank Sinatra, Dean Martin et Shirley MacLaine. Après douze ans d'absence, dont plusieurs dans l'armée, Dave Hirsch revient dans sa ville natale. Son frère, bijoutier connu n'est pas très heureux de revoir cet ex-écrivain bagarreur et spécialiste en scandale. (Am 59)

VENDREDI

10 DECEMBRE

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 MON AMI GUIGNOL
09h45 LES AVENTURES DE OUI OUI
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 MOI AUSSI, JE PARLE FRANÇAIS
11h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30 DU NEUF AU ZOO
11h55 VIVRE SA VIE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOU BOU
13h30 AU JOUR LE JOUR
14h30 TELE-FEUILLETON:

Les Evasions célèbres (1re de 7). Série réalisée par Jean-Pierre Decourt et Christian-Jaque, avec Michel Duchossoy et Jacqueline Huet. Latude ou l'Entêtement de vivre. Bastille 1750. Jean-Henri Latude, ex-évadé de Vincennes change de cellule. Après de nombreuses tentatives d'évasion, il réussit à tromper la vigilance de la police.

15h30 WOODY LE PIC
16h00 BOBINO
16h30 BOF ET CIE
17h00 HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

18h00 CE SOIR
18h30 LA BASTRINGUE
19h00 GENIES EN HERBE
19h30 L'INCROYABLE HULK
20h30 HORS SERIE
21h30 REPERES
22h30 TELEJOURNAL
23h00 LE REGIONAL
23h15 CINEMA

"LE CHEVAL D'ORGUEIL" chronique réalisée par Claude Chabrol avec Jacques Dufilho, Bernadette Le Saché et François Cluzet. Un Breton, Pierre le Gauff, raconte son enfance au pays bigouden. (Fr 80)

«Lawrence d'Arabie»

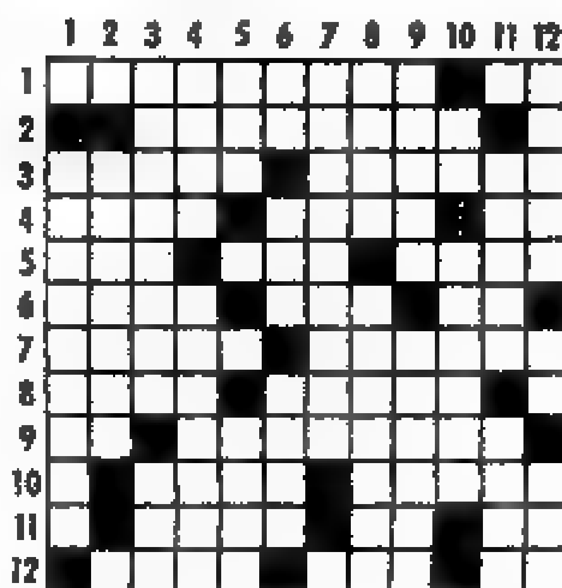


«Manola»



MOTS CROISES

PROBLEME 3720



HORIZONTALEMENT

1- Mélancolie ou délire dépressif. – Messieurs.
2–Qui ont du goût, un penchant pour quelque chose.
3–Production des végétaux. – Réprouver
4–Espèce de chou-navet. Qui ne parle pas. Mesure chinoise
5- Mélodie. unis. – Où l'on danse. – Espionné
6–Opinion. Manche au tennis. Ief
7–Dém. Evacuer l'urine
8–Crier. – Bravons.
9- Terminaison de verbe. Tests
10–Anneau de métal. – Agé
11–Très petit golfe. – Conj. Quatre
12–Invente. Petite prairie. – Tellement.

VERTICALEMENT

1 Froid agréable.
2–Force et rapidité
3–Etat d'une personne dépourvue du nécessaire. Riv. de Suisse.
4–Emietté. – Porte pour la première fois.
5- Echec au roi. – Compare le poids.
6–Ta, inversé. Maison de campagne. – Rebord ou filet sous l'ove d'un chapiteau.
7–Obscurcie par les nuages.
8- Myriapodes. Surprendre.
9- A qui on a enlevé la rate. – Convié
10–Sa majesté. Fleur
11–Nommer par élection. · Du verbe être.
12–Prén. de femme. Route rurale. – Seize.

SOLUTIONS

PROBLEME 3719



VOTRE HOROSCOPE

Capricorne du 22 déc. au 20 janv.

Vous obtenez sans peine la sympathie des gens que vous approchez. Demain, il y aura des décisions importantes à prendre mais vous ne devez aucunement les redouter. Vos jugements seront sages.

Verseau du 21 janv. au 19 fév.

Des personnes de votre entourage auront aujourd'hui besoin de votre indulgence et de votre appui. Prenez un peu de repos aujourd'hui et vous pourrez accomplir beaucoup plus de travail.

Poisson — du 20 fév. au 20 mars

Demain, remettez à plus tard les décisions importantes: les astres ne vous favorisent pas tellement. Tirez plus de profit des capacités dont vous êtes doté. Demain, ne chargez pas votre partenaire de tous vos soucis.

Bélier du 21 mars au 20 avril

Votre bonheur intime peut être un jeu. Soyez aujourd'hui en garde contre les excès et les excentricités. La journée de dimanche vous apportera de la chance si vous êtes amoureux.

Taureau du 21 avril au 20 mai

Ne laissez pas votre tempérament vous dominer et vous égarer aujourd'hui. Demain, soyez clair et précis dans tout ce que vous dites. Il y aura danger de confusion et de mésentente.

Gémeaux du 21 mai au 21 juin

Cependant, dans l'ensemble ce sera un dimanche merveilleux. Que votre vie sociale n'empiète pas sur votre vie familiale, au cours de cette fin de semaine. La chance vous sourit.

Cancer du 22 juin au 22 juillet

Une tendance redoublée s'impose aujourd'hui dans tout ce que vous accomplissez. Demain, n'agissez pas avec trop de précipitation. D'ailleurs, les événements devraient vous favoriser d'une façon particulière.

Lion — du 23 juillet au 23 août

Vous devriez vous contenter de la routine aujourd'hui. N'allez pas vous lancer dans des projets d'importance. Demain, vous aurez à résister à une forte tendance à la nervosité et à l'anxiété.

Vierge — du 24 août au 22 sept.

Une personne de l'autre sexe peut vous aider grandement. Soyez sincère, montrez-vous sous votre vrai jour et c'est ainsi que vous connaîtrez bonheur et succès. La journée de dimanche vous sera favorable.

Balance — du 23 sept. au 23 oct.

Procédez avec beaucoup de prudence et de précautions au cours de cette fin de semaine. Trop de hâte ne peut que gâcher vos chances de réussite. Votre vie sociale tiendra un rôle de premier plan dimanche.

Scorpion — du 24 oct. au 22 nov.

Les questions d'amour sont plus délicates que jamais. Attention de ne pas compromettre à jamais votre bonheur en rejetant les conseils qui vous sont donnés. Demain, gâtez des projets pour l'avenir.

Sagittaire du 23 nov. au 21 déc.

Evitez de critiquer ce qui se passe autour de vous pour concentrer tous vos efforts à améliorer votre situation par vos efforts personnels. Demain, vous aurez à surveiller vos dépenses.

C.D.P

La revalorisation de l'économie de l'énergie industrielle

Depuis leur création en 1975, à la première Conférence sur l'économie de l'énergie, organisée par le gouvernement et l'industrie, les comités volontaires établis par l'industrie canadienne ont réussi à réduire sensiblement les besoins d'énergie par unité de production.

En vue d'appuyer cette tendance à l'efficacité énergétique le gouvernement fédéral, par le biais du ministère de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion économique régionale a annoncé un accroissement des fonds affectés au programme de recherche et de développement de l'énergie industrielle.

Créé en 1979 le programme entend inciter l'industrie canadienne à entreprendre des travaux de recherche et de développement sur des produits, procédés et matériel nouveaux et consomment moins d'énergie. Il a été modifié de manière à favoriser une mise en oeuvre plus vaste des projets d'économie de l'énergie dans tout le secteur industriel, et ses crédits ont été considérablement augmentés par rapport au début.

Les comités d'économie de l'énergie ont certes atteint leurs objectifs grâce notamment à de meilleures mesures d'entretien et à l'utilisation de la chaleur de récupération, mais le secteur industriel canadien défavorisé par notre climat, doit être encore plus avare de l'énergie qu'il consomme s'il veut rester compétitif sur le marché international. Pour opérer des réductions sensibles, il doit effectuer davantage de travaux coûteux de recherche et de développement, ce qui explique pourquoi on a consenti à appuyer de tels efforts au titre du programme de recherche et de développement de l'énergie industrielle.

L'AIDE

Dans la plupart des cas, les subventions correspondent à la moitié au maximum du coût total prévu d'un projet approuvé. Cependant, le pourcentage d'aide variera en fonction de divers facteurs comme le risque technique, l'économie d'énergie escomptée et l'applicabilité à d'autres sociétés de la Technologie mise au point.

LES DROITS DE PROPRIÉTÉ

Le matériel ainsi que les données, la conception et les procédés techniques provenant [illegible] jet demeurent la propriété de l'entreprise. Celle-ci doit toutefois promouvoir l'utilisation [illegible] que possible de la [illegible] par des moyens commerciaux comprenant la vente des produits, l'octroi de licences pour les procédés et la publication de données.

L'ADMISSIBILITÉ

À l'exception des sociétés de la Couronne, toutes les sociétés établies au Canada, les groupements officiels ou officieux de sociétés ou de particuliers, les organismes de commerce et de recherche de même que les cabinets d'experts-conseils sont admissibles à l'aide accordée en vertu du programme.

LES CRITÈRES

Il importe toutefois de se conformer aux critères suivants.

- la disponibilité du personnel scientifique et technique compétent;
- les installations de recherche convenables, soit en propre, soit par sous-traitance à une autre société un organisme à but non lucratif, une université ou autre établissement;
- les ressources financières permettant d'exécuter le projet et d'en exploiter les résultats;
- une base technique solide pour le projet et un succès raisonnablement assuré.
- des essais en quantité suffisante;
- l'applicabilité à un ou plusieurs secteurs industriels.
- l'économie escomptée justifiant la participation de la Couronne;
- des objectifs allant de pair avec les buts d'économie de l'énergie fixés dans le programme énergétique national.

L'ADMINISTRATION

Simplicité et instruction prompte des demandes sont les principaux objectifs que visent les responsables de l'administration du programme. Un projet peut en fait être présenté aux responsables d'autres programmes comme le programme d'expansion des entreprises si les critères et objectifs de ceux-ci correspondent davantage à une proposition donnée.

La coordination et l'administration générale du programme relèveront du Groupe des programmes du ministère de l'Industrie et du Commerce. Expansion économique régionale mais ce sont les directions de chaque secteur industriel, appuyées par la Direction de la technologie, qui assureront aide et prestation de services.

Le comité consultatif du programme composé, en plus du personnel d'Industrie et Commerce et du MEER de représentants du Conseil national de recherches, d'Énergie, Mines et Ressources et du département d'État aux Sciences et à la Technologie, examinera les demandes d'aide et donnera des conseils d'ordre général en matière de politique.

Programme de recherche sur la récupération du pétrole lourd

Le Canada et les États-Unis viennent de conclure un accord de deux ans de recherche coopérative dans le domaine de la mise en valeur du pétrole lourd et des sables bitumineux. Cet accord, signé à Edmonton le 13 septembre, est conforme au protocole d'entente signé par les deux pays en 1979 relativement à la collaboration en matière de recherche et de développement.

La récupération du pétrole des sables bitumineux et des gisements de pétrole lourd est une entreprise coûteuse et difficile. Le programme annoncé aujourd'hui servira à évaluer des procédés de récupération par injection, dans des gisements, de vapeur contenant divers additifs. Les premières expériences auront lieu tout d'abord aux États-Unis au moyen de matériel de laboratoire. Les procédés les plus prometteurs seront ensuite mis à l'essai dans des simulateurs de grands gisements au Centre de recherches de l'Alberta, à Edmonton.

Le Club Richelieu d'Edmonton

vous invite à sa

SOIREE DE NOEL

le 11 décembre à 20h

au Construction Worker's Building 10319-106 avenue, Edmonton.

Orchestre: the Good Times

Buffet $15.00 le couple

Arts

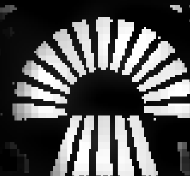
Octrois pour études jusqu'à $1,000

ALBERTA CULTURE invite tout participant individuel ou administrateur actif en danse, en art dramatique, en musique, en littérature ou aux arts visuels qui désire améliorer ses qualifications ou ses habiletés de faire une demande pour l'obtention d'un Octroi pour Etudes dans les Arts. Une assistance financière est disponible en différentes sommes jusqu'à concurrence de $1,000.

DATE LIMITE DES DEMANDES

Danse, art dramatique et musique:	15 février 1983 1er août 1983
Arts visuels:	22 avril 1983
Littérature:	1er avril 1983 1er août 1983

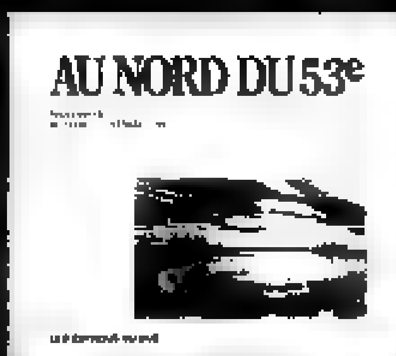
Pour obtenir des formules de demande, écrivez à.
ALBERTA CULTURE
Arts Study Grants
11ème étage, CN Tower
Edmonton, Alberta
T5J 0K5



Nouveautés **Nouveautés**

LES ÉDITIONS DU BLÉ
C.P. 31, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4







Le Vent n'a pas d'écho
Roman de Monique Jeannotte
[illegible]
de Bernard, son père, d'Adhémar, son fiancé, et les deux endroits — Beloeil (Québec) et Grande-[illegible] — qui ont [illegible]
192 pages, 15 x 23cm 6,50$

Au Nord du 53e
Souvenirs de Berthe de Trémaudan. En plus de l'évident intérêt documentaire, ce livre fait ressentir l'engagement émotif de l'auteur dans l'évocation du Nord.
192 pages, 23,5 x 20cm
64 photos 15,00$

Danger...Anglicismes!
du professeur Pierre Monod. S'adresse tant aux francophones qu'aux anglophones... tant au public qu'aux élèves et étudiants.
136 pages, 21,5 x 28cm 8,00$

Distributeur au Québec: Fides, 5710, av. Decelles, Montréal, H3S 2C5

Semaine en bref

NATIONAL

L'équipe du service de consultation et de développement de la F.F.H.Q. (S.C.D.) se réunissait à Québec les 8, 9 et 10 novembre pour élaborer le monde de fonctionnement du service en fonction du mandat reçu de l'assemblée générale d'octobre... Le directeur du S.C.D., Jean Lalonde, se rendait à Régina le 15 novembre pour discuter avec le personnel de l'A.C.F.C. de leurs besoins en formation. Les 18 et 19 novembre, un groupe de travail se réunissait à Ottawa pour préparer une ébauche d'une présentation pédagogique de la politique de développement global. C'est Jean Lalonde qui animait cette rencontre... Le directeur général de la F.F.H.Q. Jean-Bernard Lafontaine, s'est rendu à St-Jean, Terre-Neuve, les 16 et 17 novembre, pour aider à la préparation de l'assemblée annuelle de la Fédération des Francophones de Terre-Neuve et du Labrador... Le directeur de la recherche et de l'information, René-Marie Paiement, représentait la F.F.H.Q. au congrès annuel de l'association des juristes d'expression française de l'Ontario (A.J.E.F.O.) qui avait lieu à Ottawa les 12, 13 et 14 novembre.

ILE-DU-PRINCE-EDOUARD

Le conseil scolaire de l'unité 5 (région Evangéline) mettra un local à la disposition de l'Association St-Thomas d'Aquin (S.S.T.A.) pour y établir son centre d'études acadiennes. Ce local abritera également le futur centre de ressources pédagogiques de l'Association des enseignants de l'unité 5 qui a aussi reçu l'appui du conseil lors de la réunion du 16 novembre dernier... La S.S.T.A. travaillait depuis longtemps avec l'Association des enseignants pour obtenir l'établissement de ces deux centres qui devraient ouvrir, pense-t-on, en septembre 1984... Le colloque culturel de la S.S.T.A. aura eu lieu le 27 novembre, au centre St-Paul de Summerside. Ce colloque fait suite à une recommandation de la dernière assemblée annuelle de la S.S.T.A. qui proposait d'expliquer à la population le mandat, la structure et la programmation du comité culturel... En ce qui a trait à la demande de subvention pour le centre d'études acadiennes, le bureau de la direction de la S.S.T.A. fera parvenir une seconde lettre au ministère des Affaires communautaires exigeant une réponse dans les plus brefs délais... Le bureau de la S.S.T.A. a décidé, lors de sa réunion du 9 novembre, de communiquer avec le nouveau Secrétaire d'Etat, M. Serge Joyal, pour l'inviter à rencontrer les Acadiens dès que son échéancier lui permettra de se rendre à l'Ile.

MANITOBA

Le vendredi 12 novembre 1982, au palais législatif du Manitoba, M. Léo Robert, président de la Société Franco Manitobaine, présentait un mémoire à M. Glenn Nicholls, président de la révision du programme de financement de l'éducation. Le mémoire avait été, au préalable, endossé par les éducateurs franco-manitobains, les commissaires d'écoles franco-manitobains et la Fédération des comités de parents. Dans sa présentation, M. Robert soulignait les points suivants. 1) Que l'accès à des programmes et à des écoles françaises soit reconnu comme un droit au Manitoba et que le programme français soit accepté non comme un programme "spécial" mais comme un programme qui fasse partie intégrale du système scolaire au Manitoba. 2) Que l'éducation française au Manitoba soit une responsabilité du gouvernement provincial tout comme l'éducation anglaise. La province doit être prête à assumer les coûts de l'éducation française qui vont au-delà des octrois que la province reçoit du gouvernement fédéral. 3) Que la qualité de l'éducation française doit être égale à celle de l'éducation anglaise. Pour ce faire, la province doit reconnaître qu'il existe des coûts supplémentaires nécessaires pour offrir ce service. 4) Que la province doit définir clairement une politique linguistique cohérente en matière d'éducation française et que le financement scolaire soit rattaché à des programmes bien définis qui découleront de cette politique. 5) Que la création des services régionaux vise aussi l'objectif de l'égalité des services en français et en anglais et facilite la régionalisation des services. Le tout a été présenté exclusivement en français. M. Guy Roy servait d'interprète. D'autres recommandations plus spécifiques pourront être faites à la commission dans quelques temps.

NOUVEAU-BRUNSWICK

L'étape des témoignages dans le procès opposant la société acadienne du Nouveau-Brunswick et l'association des conseillers scolaires francophones du Nouveau-Brunswick à la commission scolaire anglophone de Grand-Sault à pris fin la semaine dernière à Edmunston. Les avocats devront conclure leur argumentation respective devant le juge d'ici le 10 décembre prochain. Le jugement sera rendu public vers la fin janvier 1983.

NOUVELLE-ECOSSE

Quelque 350 délégués participaient à l'assemblée annuelle de la Fédération des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse (F.A.N.E.) à Halifax les 13 et 14 novembre derniers. L'assemblée portait cette année sur l'importance de l'économie dans le développement de la communauté. Les résolutions adoptées par l'assemblée, suite au travail de nombreux ateliers, fournira les éléments d'orientation de la F.A.N.E. dans le domaine de l'économie. L'invité d'honneur, la Secrétaire d'Etat, M. Serge Joyal, a contribué au succès de cette rencontre annuelle en annonçant l'appui moral et financier de son ministère aux Acadiens qui feront appel aux tribunaux pour faire reconnaître leurs droits scolaires dans le cadre de l'article 23 de la Constitution canadienne.

ONTARIO

Le président général de l'Association canadienne-française de l'Ontario (A.C.F.O.), M. André Cloutier, et la vice-présidente, Mme Jeanne Renaud, ont organisé le 19 novembre, à Sudbury, une réunion sur l'enseignement post-secondaire en Ontario. Il s'agissait d'étudier le projet de l'Université du Nord-Est ontarien proposé par le ministre de l'éducation, Bette Stephenson, et de recueillir les réactions des principaux intervenants... Le 18 novembre dernier avait lieu, à Cornwall, l'ouverture officielle d'un centre de psychologie sociale entièrement francophone. Il s'agit d'une première en Ontario qui, espère-t-on, sera imitée en d'autres régions... Les parents franco-ontariens de Mattawa ont reçu l'aide de M. Don Boudria, député de Prescott-Russell, dans leur lutte pour obtenir une entité scolaire française. On sait qu'actuellement les élèves francophones doivent fréquenter l'école secondaire mixte où ils n'ont pas accès à un ensemble de cours en français.

SASKATCHEWAN

L'association des parents de l'école Mgr de Laval de Régina a mandaté son exécutif, lors d'une réunion spéciale tenue le 16 novembre dernier, de poursuivre les démarches pour en arriver à une entente avec la commission scolaire catholique de Régina en ce qui touche les critères d'admission à l'école et le droit de regard des parents sur l'embauche des professeurs. Les inscriptions croissantes d'élèves anglophones menacent de transformer cette première école française de la Saskatchewan en une autre école d'immersion. Ce sont les buts même de l'école Mgr de Laval qui sont ainsi remis en cause... Les pourparlers ont repris entre l'Association culturelle franco-canadienne (A.C.F.C.) et la commission culturelle fransaskoise pour étudier la possibilité de produire un long métrage sur Louis Riel. On compte sur la valeur commerciale de ce film qui pourrait être lancé en 1985, année du centième anniversaire de la pensaison de Louis Riel.

ABONNEZ VOUS AU FRANCO

BONSOIR LES PETITES OREILLES

Concours de Noël

Comment participer à ce concours ?

Si tu as moins de 5 ans :
Tu dois dessiner une décoration de Noël

Entre 6 et 7 ans :
Faire un dessin illustrant "Le message d'amour de Noël".

Les enfants de 8 à 11 ans :
Vous devez écrire un texte de 5 minutes maximum sur le thème: "Les animaux de la crèche se racontent une histoire".

Pour les 12 et 13 ans :
"L'étoile de Noël a disparu"... Composer une nouvelle de 10 minutes maximum sur ce sujet...

Les prix:

Catégorie 3 à 5 ans :
1er prix: Un "Strumff ou smurf" géant..
2ème prix: Un jeux de construction en bois (48 pièces)
3ème prix: Un livre

Catégorie 6 à 7 ans :
1er prix: un "speak and spell" (Parle et épelle) en français
2ème prix: des patins à roulettes
3ème prix: un livre

Catégorie 8 à 11 ans :
1er prix: Un contract pour l'achat et la mise en onde de la meilleure histoire.
2ème prix: Une cassette mini-stéréo
3ème prix: Série "du grand livre des questions et des réponses de Charlie Brown" (en français ... comprend 3 livres...)

Catégorie 12 et 13 ans :
1er prix: Un contract pour l'achat et la réalisation de la meilleure histoire
2ème prix: Un appareil photo Kodak "disc 6000"
3ème prix: 4 livres de bandes dessinées plus un dictionnaire Robert-Collins.

Tous les livres sont offerts avec la participation de la librairie LE CARREFOUR D'Edmonton.

Envoyer votre participation Avant le 15 décembre à:

BONSOIR LES PETITES OREILLES
8830 - 85ème rue
Edmonton, Alberta
T6C 3C3

[N'oubliez pas de mentionner: vos noms, âge et adresse à domicile]

Le Jury:
- Renée Papineau, Office National du film
- Dr. McNabb, Vice-président de liaison des jeux mondiaux universitaires
- Michel Landry, membre de "l'Edmonton Opera Association"
- Ernest Eder, Fondateur et ex-propriétaire du magazine Interface. Propriétaire du "café" La Bohème.

CHFA
680
Radio-Canada
"La Voix francaise de l'Alberta"



Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Ministère des Travaux Publics du Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone (403) 420-3213 seront jusqu'à la date et l'heure limite spécifiées. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

Projet No: 651277-DN-001

Steller, Alberta
Edifice du gouvernement du Canada
Addition de l'air climatisé

Date limite: 11 h 30 (HNR) 21 décembre 1982

Dépôt: $25.00

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, salle 632, Edifice Harry Hays, 220 - 4e avenue S.E., Calgary, Alberta et peuvent être étudiées au bureau de l'association de la construction à Red Deer, Edmonton et Calgary, Alberta.

Pour plus d'information communiquez:

V. Fedyna
Directeur de projet
téléphone (403) 420-4112

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et les spécifications doivent se faire sous forme d'un chèque bancaire établit à l'ordre du Receveur Général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture de l'appel d'offre.

Le Ministères n'acceptera pas nécessairement ni la moin élevée ni aucune des soumissions.

Canadä

Inspection des aliments au Canada

Près de la moitié des 10,000 employés d'Agriculture Canada participent aux activités d'inspection et de réglementation du Ministère. Les consommateurs sont ainsi assurés de produits alimentaires sains et sans danger. L'inspection des viandes est une source toute particulière de fierté.

Ce n'est pas par hasard que les Canadiens peuvent acheter leur viande en toute confiance, que ce soit à la boucherie ou au supermarché. Les experts en inspection ne ménagent ni temps ni efforts pour s'assurer que la viande que l'on consomme tous les jours est saine et sans danger.

Quelques 1400 vétérinaires et inspecteurs qualifiés ayant reçu une formation spéciale sont à l'emploi d'Agriculture Canada dans plus de 800 abattoirs, établissements de transformation et d'entreposage dans tout le pays. Environ 90 p. cent de l'inspection des viandes consommées au Canada est de responsabilité fédérale. L'autre 10 p. cent est inspecté par des employés provinciaux et ne touche que les viandes produites et vendues dans une même province. Toute viande transportée d'une province à une autre, ou qui entre au Canada ou en sort, doit être inspectée par le personnel qualifié d'Agriculture Canada.

Les viandes sont inspectées à chacune des étapes de la production. Le programme fédéral comprend l'inspection du bétail sur pied, l'inspection des carcasses, la surveillance constante des établissements de transformation et d'emballage et la vérification des produits finis.

La viande et les produits de boucherie jugés impropres à la consommation sont détruits sous l'étroite surveillance du gouvernement fédéral de façon à ce qu'ils soient définitivement écartés du circuit alimentaire. En raison des programmes très stricts pour la protection des animaux au Canada, très peu de viande doit être condamnée après inspection, soit une moyenne annuelle d'environ un demi p. cent des carcasses de viandes rouges et deux p. cent des carcasses de volailles.



Oldsmobile • Malibu • Chevette • Corvette • Monza • Citation • Cutlass • Omega • Monte Carlo • Camaro • Chev Trucks

GUY GIGUERE

Vous offre un service en français compétent et sérieux

10727 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta

Bur: 439-0071



T. H. E. Carpet Shop

Fins de rouleaux

* épargnez jusqu'à 65%
* carpette lino
* service complet
* installation

Rouleaux complets

du lundi au vendredi: 9 h à 21 h
Samedi: 9 h à 18 h

12620 - 132 avenue
[Kensington Shopping Centre]
téléphone: 454-5917

Visa-Master



théâtre français d'edmonton

DIRECTEUR-TECHNIQUE

plein temps

QUALIFICATIONS:

- expérience en technique théâtrale
- connaissance de l'anglais et du français
- études en productions théâtrales

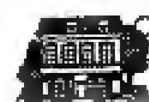
DESCRIPTION:

- assurer les productions sur tous ses aspects: décors, costumes, éclairage, son, etc...
- assurer l'entretien de l'atelier
- diriger ou faire la construction des décors.

Date d'entrée en fonction: 1 janvier 1983

Salaire: $1,200 par mois et plus selon qualifications.

Si vous êtes intéressé veuillez communiquer avec le Théâtre Français d'Edmonton au numéro de téléphone 469-8829 ou présentez-vous à l'adresse suivante: 8406 - 91e rue, Edmonton - suite 024.



Ma Maison

10142 - 101e rue
Edmonton, Alberta

Spécialités de tourtières
- Façon grand-mère
- Quiches Lorraine

Venez déguster nos délicieux croissants frais pour votre petit déjeuner

SERVICE EN FRANCAIS

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

Le C.R.T.C. annonce par la présente le calendrier des audiences publiques de radiodiffusion qui couvre la période allant du mois de décembre 1982 au mois de juin 1983. Même si aucun changement majeur n'est envisagé à l'heure présente, il peut arriver qu'on doive modifier le calendrier à cause de circonstances imprévisibles.

Vancouver, (C.B.), le 14 décembre 1982 à Hyatt Regency Hotel 655, rue Burrard et le 17 May 1983 à Hotel Georgia 801, rue Georgia ouest Vancouver, (C.-B.)

Région de Capitale nationale, le 14 décembre 1982 20 décembre 1982, le 1er mars 1983, le 8 mars 1983, le 7 juin 1983, et le 14 juin 1983 à Centre de conférence 140 Promenade du Portage, Hull, Qué.

Saint-Jean, (N.-B.), le 15 février 1983 à Delta Brunswick Inn Rue King et Chipman Hill Saint-Jean, (N.-B.)

Winnipeg, Man., le 19 avril 1983 à North Star Inn 288, ave. Portage Winnipeg, Man.

St-Jean (T-N.) le 3 mai 1983 à Holiday Inn 180, chemin Portagal Cove Saint-Jean (T.-N.)

Edmonton, Alta, le 31 mai 1983 à Hotel MacDonald 100, rue angle ave. Jasper, Edmonton, Alta. (PN - 133)

Canada

FAITES L'ESSAI D'UN

HOT DOG A VAPEUR

N'OUBLIEZ PAS

LA POUTINE

CHEZ GUY

5524 - 104e rue [Calgary Trail]

Les cretons à la livre sont disponibles

CHEZ GUY

436-1123

POUR UN VOYAGE SANS PROBLEME,

contactez



Mlle Céline Dargis
Agent de Voyage

Master Travel services ltd.

10541 - 124e rue,
Edmonton, Alberta
T5N 1R8

Téléphone:

[403] 482-2331



Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

RAPPEL DES SOUMISSIONS

DOSSIER: CA27110
bfc Calgary [Alberta]
Réparation des fermes hangars 1, 2, 3, 4, 5, et 6

Les documents constituant la soumission sont disponibles aux entrepreneurs principaux.

DATE DE FERMETURE le jeudi 13 janvier 1983

DEPOT POUR DOCUMENTS: $100

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est) les soumissions sous pli cachetées, dont les enveloppes indiqueront les contenu et seront adressées au soussigné.

Les plans, devis et les formules de soumission sont disponibles pour examen au Bureaux de l'Association des Constructeurs aux endroits suivants:

Edmonton, Calgary, Red Deer ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumissions en adressant leur demande à notre Service des plans, à l'adresse ci-dessous, ou téléphoner l'indicatif régional 613-998-9549, ou télex 053-3726 ou 053-3727. Cette demande devra être accompagnée du dépôt stipulé ci-dessus, payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie, si nécessaire, au montant indiqué dans les documents devra accompagner chaque soumission.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de Défense [1951] Limitée
Billings Bridge Plaza
12ème étage, Immeuble SBI
2323 Promenade Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

Canada

Venez à un déjeuner (dîner) *spécial avec nous . . .*

WESTIN HOTELS

On parlera uniquement le français tous les premiers lundis du mois de 12h00 à 14h00

dans une section réservée à cet effet au Restaurant "le Carvery" de l'hôtel Edmonton Plaza.

Ces déjeuners du lundi ont été organisés par l'hôtel Edmonton Plaza pour permettre aux gens de parler le français avec d'autres francophones. Que le français soit ou non la langue maternelle, n'a aucune importance. Viendront à ces déjeuners des francophones et des gens qui ont une bonne connaissance du français.

Les tables seront organisées de telle façon que l'on puisse parler uniquement le français soit avec une ou plusieurs personnes.

Nous aurons le menu spécial du lundi, qui sera composé d'une soupe ou d'une salade, du plat du jour, dessert, thé ou café, ceci pour la modique somme de $7.00

WESTIN HOTEL EDMONDTON
au centre-ville
10135-100e rue
426-3636
ou appelez sans frais de service
1-800-268-8383

pas de frais additionnels pour enfants de 18 ans et moins quand ils occupent la même chambre que les parents.

Service de garderie disponible.

Petit animal favori accepté, salles disponibles pour noce et activités sociales.

* dépendant de la disponibilité - les vendredis, samedis, dimanches ou longues fins de semaine.

* prix sujet à changement sans autre avis

Annonces classées

Désirerais garder un ou deux enfants de 1 an et plus (chez elle). Demandez Johanne au numéro 488-8740.

Garderais enfants chez moi du lundi au vendredi. Bébé jusqu'à 5 ans, $10. par jour. Cayla 463-2796

Garderais enfants chez-moi à la journée ou à la semaine si désiré 7 jours par semaine. Demeure dans Woodvale Court. Pour de plus amples informations communiquez au numéro: 463-9275.

L'évangéliste Marcel Bouchard dit que vous pouvez aller au ciel et avoir la joie, la paix et être guérit de vos maladies par la Foi en Jésus Christ. Pour information appeler 248-4693 à Calgary.

Cherche espace à louer pour atelier, de préférence dans le centre-ouest d'Edmonton. Communiquez avec Marie au 489-5292

Garderais enfant à la maison. Je demeure à l'intersection de la 108e rue et la 107e avenue. Pour plus de renseignements appelez au numéro 426-0626.

Je suis disponible pour garder des enfants entre 1 an et 4 ans du lundi au vendredi. Millwoods 463-9579.

Garderais enfants chez moi, du lundi au vendredi de 2 à 4 ans. Line 421-8206.

Couple offre son aide pour travaux ménagers. Téléphonez au 437-7188, demander Line.

Aurait besoin de jeunes filles pour travailler à la maison privée, téléphoner à la 484-6025 ou 421-8232.

Je ferais de la couture du raccomodage etc... Je garderais aussi des enfants, en un mot je cherche du travail. J'aurai 60 ans le 11 octobre et je suis en bonne santé. Je demeure à 3835 - 107e rue. Numéro de téléphone 436-6683 Mme Madeleine Desrosiers.

Recherche travaux de couture. Réparation ou confection. Contactez Mme Cayla au 463-2796.

Garderais des enfants chez-moi. Age de bébé à 5 ans, Cinq jours par semaine. Ferais des travaux de couture. Millwoods 461-8930.

Garderais enfants chez moi de 0 à 6 ans, 5 jours par semaine jour ou soir. Millwoods. Lucie 461-7255.

Moto-neige Kawasaki à vendre 1977, 600 km refroidissement liquide. Marie-Hélène 465-7839 ou 464-2854.

Recherche 5 personnes pour descendre à Montréal le 17 décembre. $100. par personne plus dépenses. Appelez après 5h00 au 428-6739.

A vendre. Fort éconoline 1979. 351 p.c., p.b., p.s., intérieur fini, siège capitaine et toit ouvrant. Si intéressé communiquez à 484-8516 après 17 heures.

Achèterais carabine de gros calibre genre 3030, 3006 ou 303. Aussi chargeur pour carabine 303. Denis 461-7255.

Chien de chasse à vendre, muselière et laisse gratuites. Dressé pour petit et gros gibier. Weimarciner, 80 lbs, mâle adulte 4 ans. Importé des Etats-Unis, bon pour la reproduction, vacciné. $200. Déménagement. 461-7255

Centre-Ouest
Cherche gardienne fiable pour garder enfant de 2 ans tous les vendredi et dimanche soirs. Communiquez avec Marielle au 457-1569.

Je suis disponible pour garder des enfants. 463-9579

Qui aurait un espace à louer pour un atelier de peinture? URGENT. Localisé dans le Nord mais préfère le Centre-ouest. Communiquez avec Marie 457-1569

Un couple offre ses services pour faire du ménage. Contactez Brigitte 484-3862 ou 421-8232.

Chambre à louer dans une maison à la campagne à St-Albert. Animaux domestiques acceptés. Doit posséder propre voiture, 8 milles du centre-ville. Information jour 465-0976, soir: 459-0031.

Garderais enfants durant la semaine ou la fin de semaine. Appelez au numéro 468-1442.

Ferais du nettoyage dans les maisons privées une fois par semaine. 473-1823

Ferais du ménage dans maisons privées. Laver plafond et mur. Peinture à bon marché. Téléphonez 473-1823.

Trois espaces disponibles pour retour au Québec en automobile. Départ le 18 décembre. Communiquer avec Line au 437-7188

A VENDRE deux billets d'avion pour le Québec. Départ le 17 décembre, retour le 7 janvier, $800. Téléphoner au 489-6676 à partir de 8 hres.

Aimerais avoir un appartement dans les environs du centre St-Joachim. Pour une demoiselle sérieuse au début de la cinquantaine. Veuillez communiquez au numéro 488-3747 après 18 heures.

Un piéton, c'est un automobiliste qui se sert de sa tête.



Connelly McKinley Ltd.

Salon funéraire



10011 - 114e Rue
Edmonton
422-2222

NOS PAROISSES FRANCOPHONES

MESSES DU DIMANCHE

Immaculee Conception 10830-96e rue

DIMANCHES - 10h30 et midi

Ste-Anne 16422 - 99A avenue

SAMEDIS - 17h15
DIMANCHES - 10h30 et midi

St-Joachim 9928 - 110e rue

SAMEDIS - 17h00
DIMANCHES - 10h00 et midi

St-Thomas D'Aquin 8760-84e avenue

SAMEDIS - 19h00
DIMANCHES - 09h30 et 11h00

Ste-Famille à Calgary 5e rue S.O.

SAMEDIS - 17h00
DIMANCHES - 10h30, midi et 19h30

Wheeler, Szaszkiewicz & Nobert
comptables agréés

407 Grandin Park Tower
22 Sir Winston Churchill Avenue
St-Albert, Alberta

Guy Nobert C.A. 459-4471
Chris Szaszkiewicz C.A. 458-8686

explorations

Avez-vous en vue un projet original et novateur dans le domaine des arts ou de la culture?

Ce projet est-il conçu pour répondre à des besoins nouveaux ou explorer de nouvelles voies à l'intérieur ou hors du cadre des moyens d'expression courants?

Dans ce cas, vous pourriez peut-être vous adresser au Programme Explorations. Ses concours sont ouverts aux individus, aux groupes et aux organismes et les demandes sont appréciées par des jurys régionaux.

Envoyez-nous une brève description de votre projet et un résumé de votre expérience pertinente. Nous vous ferons parvenir une formule de demande si votre projet est admissible.

Prochaines dates limites: 15 janvier, 1er mai

Pour plus de renseignements, écrivez au:

Programme Explorations
Conseil des Arts du Canada
C.P. 1047
Ottawa (Ontario)
K1P 5V8

Programme mis en oeuvre par le Conseil des Arts du Canada

FRANCOPHONES

L'Association Canadienne-française de l'Alberta

VOUS OFFRE

- ★ Renseignements
- ★ Annuaire des organismes et commerçants francophones
- ★ Assurance-vie
- ★ Activités socio-culturelles
- ★ 10% de rabais à tous les magasins Carrefour

Francophones devenez membres de l'ACFA

Communiquez directement au nu. (403) 423-1680



L'Association Canadienne-Française de l'Alberta

10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

LOTS DE TERRAINS A VENDRE

ST-ALBERT - Lacombe Park Est

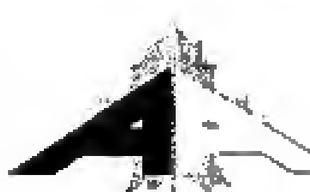
Terrain très bien situé sur la route de St-Albert à 1/4 de mille du Centre commercial.

PRIX TRES COMPETITIFS
TRES PETIT COMPTANT DEMANDE

Offre très intéressante pour particuliers désirant faire construire la maison de leur choix

Offre également intéressante pour "Contracteurs" bons profits en perspective

Pour tous renseignements, communiquez avec:



ARCANA AGENCIES
504 Cambridge Bldg.
Edmonton, Alberta
Tél: (403) 429-7581

VIN suite de la page 1

Ce vin exporté dans de nombreux pays dans le monde, et produit dans une région de France qui se trouve au sud de la Bourguogne sur une superficie de 21,000 hectares, limité à l'ouest pas les monts du beaujolais et à l'est par la Saône.

Le Beaujolais est un vin rouge, doux, d'un riche bouquet, fruité légèrement, qui se déguste chambré.

C'est le vin rouge de l'amitié, sa principale vertu est de ce laisser boire jeune et frais. Il accompagne très bien les viandes rouges et les fromages.

Quelques-uns des principaux crus de Beaujolais sont: St-Amour, Julienas, Moulin-à-vent, Fleurie, Cherras, Chiroubles, Morgon, Brouilley et Côte du Brouilley.

A la vôtre Messieurs, mesdames.



Cassoulet aux habricots et au cheddar

1½ lb [750 g] de saucisson polonais
1 boîte [28 oz/796 mL] de haricots au four
2 boîtes [14 oz/398 mL] de haricots rouges, égouttés
1 boîte [14 oz/398 mL] de haricots de Lima, égouttés
3 tasses 750 mL] de fromage Cheddar râpé
½ tasse [125 mL] de sauce chili du commerce
¼ tasse [50 mL] de mélasse
2 c. à thé [10 mL] de sel d'oignon
½ c. à thé [2 mL] de poivre
¼ c. à thé [1 mL] de moutarde en poudre

Enlever l'enveloppe du saucisson et couper la chair en petits dés. Mélanger, dans une cocotte de 4 pintes [4 L] ou une jarre à haricots, les haricots au four, les haricots rouges, les haricots de Lima, le saucisson et le fromage. Mélanger, dans un petit bol, la sauce chili, la mélasse, le sel d'oignon, le poivre et la moutarde en poudre. Verser sur les haricots et mélanger le tout délicatement. Cuire dans un four chauffé au préalable à 350°F [180°C], à découvert, pendant 1 heure. Remuer délicatement et laisser cuire encore 15 mn. [De 10 à 12 portions.]



Francophonie Jeunesse de l'Alberte

8406 - 91e rue, EDMONTON, ALBERTA T6C 4G9
Tél.: 465-7151

- Tournées de films
- Festivals à thèmes multiples
- Bourses pour projets spéciaux en éducation et en arts.
- Boîtes à chansons
- Aide financière pour projets régionaux
- Tournois sportifs
- Service d'Animation

Toute personne peut devenir membre de FJA.
Cotisation annuelle: $3.00

Membre actif:

Celui ou celle qui est d'expression française et - ou bilingue et âgé de 14 à 25 ans inclusivement.

Membre associé:

Celui ou celle qui ne remplit pas les critères du membre actif.

Vente de drapeaux Franco-Albertains:

Grands - $25.00
Petits - $2.75
Epingles - $2.50
Macarons - $0.25
Auto collant: $1.00

Vente de gilets en cotton ou en cotton ouaté avec lettres imprimées ou - et le logo de FJA

- Nous vendons aussi des gilets aux groupes, avec le nom de leur groupe, équipe ou association, sur commande.

QU'EST-CE QUI REND TORONTO SI POPULAIRE?



LES PRÊT-À-PARTIR D'AIR CANADA

Les Prêt-à-partir, c'est le plaisir d'économiser: rabais Supernoliprix aller-retour d'Air Canada et des bons de réduction pour diminuer vos frais d'hébergement et de location de voiture.

C'est aussi le plaisir retrouvé de voyager en avion. Prenez votre envol avec le plein service d'Air Canada. Vous profitez de la vraie satisfaction de voyager parce que nous coupons les prix sans couper sur le service. C'est tellement plus confortable.

Air Canada a des Prêt-à-partir qui font déjà courir des milliers de personnes vers toutes sortes de projets de vacances. À quand votre tour?

Calgary-Toronto

Tarif régulier aller-retour classe économique	Tarif Supernoliprix aller-retour Départs du 1er au 30 novembre
608$	**249$**

Tarif en vigueur jusqu'au 15 décembre 1982 inclusivement. Le retour peut se faire après le 15 décembre dans la mesure où les séjours minimum et maximum sont respectés. Le nombre de places est limité. Séjour minimum: jusqu'au premier dimanche suivant le départ. Séjour maximum: 30 jours. Réservations au moins 14 jours avant le départ. Les tarifs sont sujets à changement sans préavis. Taxes d'aéroport non comprises.

AIR CANADA 

 Prêt-à-partir est une marque de commerce d'Air Canada.

Voyez votre agent de voyages ou communiquez avec Air Canada